« Quelle crise de la politique et de la démocratie ?»

Yoann Dabrowski Laurent Guillou

14 novembre 2005

Table des matières

1 Élements d'analyses pour une position de la crise en contexte 3

2 Mise en perspective : À la recherche des spécificités de la crise : Mutations sociales-historiques, Nouvelles formes de la démocratie représentative 4
A Appréhension des processus sociaux-historiques 4
B De nouvelles formes du gouvernement représentatif ou de la démocratie ? 11

3 Intermèdes : De deux Idéologies – ou – "*Forces en présence et Airs (sic) du temps : aux prises avec deux anamorphoses d'héritages de la modernité.*" 15
A Idéologie droits-de-l'hommiste 16
B Idéologie de la modernisation 19

4 Quelle réactualisation des apories constitutives de la démocratie ? 21
A De nouveaux sens de la représentation 22
B De la démocratie comme autogouvernement d'une collectivité 23

Addendum : Une Autre Définition de la Démocratie 26

5 Caractérisation de la « Crise de la Démocratie » : Vocabulaire et Faits 26
A Définitions de la démocratie 27
B Des éléments concrets de crise de la démocratie ? 28

6 « Les forces en présence », où les différents intérêts au sein de la Démocratie 30
A Expliquons la crise par le modèle 31
B Expliquons le modèle par la crise (effet de théorie) 33

7 Les Frontières de la Démocratie et son dépassement ? 34
A À la marge de la Démocratie et du Politique 34
B Un au-delà de la Démocratie ou une Autre forme de Démocratie 35

Commentaires et précisions 36

Première partie (pré-addendum) réalisée par Yoann Dabrowski.

Introduction

La démocratie brille maintenant en occident d'une aura d'incontestabilité de ses principes comme jamais auparavant. Ainsi est-il presque devenu un topos de le remarquer, depuis la débâcle en deux temps des idéologies et dictatures fasciste-nationaliste et communiste-soviétique ; mais cela reste cependant notable et surprenant quand la victoire principielle d'un régime – devenu, avec la chute de ses critiques et ennemis les plus virulents, « le seul horizon du bien politique » – est à ce point associée à la fragilisation de son fonctionnement comme forme politique. D'emblée, la crise sourde qui semble nous entourer est trés différente, par exemple, de la crise de l'Ancien Régime, celui-ci n'ayant jamais été critiqué pour son insuffisance de monarchie ou d'absolutisme, alors que la démocratie représentative n'est attaquée pour ses dysfonctionnements, essentiellement qu'au nom de ses principes, comme insuffisamment démocratique ou insuffisamment représentative. Même s'il est plus que probable qu'il soit dans sa nature d'être intrinsèquement insatisfaite et de douter d'elle-même, cela ne résout pas le problème actuel. Les multiples symptômes qui la font paraître « également incertaine d'elle-même et vacillante » ne semblent pouvoir se réduire à un phénomène de cette nature[1] : « phénomènes de retrait qu'illustrent le problème de l'abstention ou la non-inscription sur les listes électorales ; crédibilité déclinante des partis dits "traditionnels" qui précipite la polarisation des votes vers les extrêmes ; accentuation de la coupure entre le peuple et les élites qui entraîne un sentiment d'abandon social ; impression de flottement et d'opacité qui dissout les points de repères et les représentations de l'avenir ; confiscation du pouvoir et de ses attributs par des élus coupés de leurs mandants »[2] mais aussi parmi d'autres symptômes, ceux qui semblent rendre incertaine la souveraineté du peuple, la démocratie comme pouvoir du peuple[3] : « Progression de la mondialisation économique, accélération de la constructon européenne, croissance du rôle du droit, montée en puissance des instances de régulation non élues, rôle plus actif du Conseil Constitutionnel »[4].

Symptômes d'une crise dont les mutations viennent troubler les formes qui nous sont devenues coutumières de la démocratie représentative. À partir de là, nous prenons, pour ainsi dire, pour intimement nécessaire une compréhension et au moins un examen un peu "en profondeur" de la situation actuelle de la démocratie et de la crise du et de la politique[5]. Face à des tentations de considérer cyniquement ou fatalistement ces mutations comme des aléas dans une lutte de pouvoirs, comme des sources bons marchés d'évènements à succès et autres scandales médiatiques, comme les fonds insondables d'un monde irréductiblement "complexe", de plus en plus "complexe" à n'en plus

[1] ou plutôt, un démocrate ne peut pas se satisfaire d'une telle réponse s'il croit à l'indétermination de l'avenir, une "crise d'approfondissement de la démocratie" même, n'en est pas moins incertaine dans son issu et donc nécessairement à comprendre.

[2] pour reprendre la forme synthétique de l'ébauche de diagnostic de Pierre Rosanvallon dans "Malaise dans la démocratie", introduction de son ouvrage *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France* Folio Histoire p 12

[3] Pour prendre ici bien sûr un semblant de définition banal, autant que temporaire, vu sa nécessité de réexamen et de spécificiation.

[4] "Évidences et équivoques" introduction du livre de Pierre Rosanvallon *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France* Folio Histoire p 11.

[5] La distinction entre les deux n'étant pas totalement fixée, parmi deux esprits de valeur : Cornelius Castoriadis insiste ainsi sur le politique comme relevant de la société instituée, et la politique de la société instuante (nous utiliserons ce sens en général) ; Pierre Rosanvallon, plus proche du sens usuel distingue la politique comme des affaires momentannées d'accés au pouvoir – nous dirons la "politique politicienne" ou "politique" tout court– et le politique comme le domaîne de l'institution au sens large, domaîne d'étude privilégiée en profondeur.

finir, il nous a semblé on ne peut plus utile de poser à Pollens ces questions de la situation de la crise de la politique et de la démocratie, d'une recherche de ses spécificités. Si les apories constitutives de la démocratie et de la représentation se font de nouveau ressentir de manière aiguë dans l'incertitude ambiante, il nous a semblé utile de les réinterroger et de les rediscuter, mais en ayant fait l'effort d'une réinterrogation préalable de la situation pour qu'elles ne tournent pas à vide. « Quelle crise de la politique et de la démocratie ? », nous voulons donc nous le demander irréductiblement et inséparablement analytiquement et principiellement, comme des enjeux que peuvent-être, pour un démocrate, une crise dont les aboutissants ne sont jamais assurés.

1 Élements d'analyses pour une position de la crise en contexte

Avant de tenter de mieux cerner la crise actuelle du et de la politique dans ces spécificités générales et les grandes tentations idéologiques qui lui sont somme toute liées. Avant de s'interroger, à partir de là, sur les perspectives de réactualisation des apories de la démocratie libérale représentative et de se réinterroger sur la manière dont on peut concrètement leur redonner sens, nous essaierons ici de regrouper quelques éléments d'analyses d'appréhension factuelle ou immédiatement interprétée, souvent sans concession, de la crise, et qui nous ont semblé, à défaut d'une parfaite originalité, tout du moins comme de bons points de départs pour poser certains problèmes. Nous partirons surtout ici d'articles du *Débat*.

Commençons par quelques remarques du politiste Pierre Martin, qui, au delà des surprises de l'heure, tend à souligner une relative continuité dans la situation électorale, en tout cas jusqu'à présent et depuis 1984. En effet, dans son article "Les élections de 2002 constituent-elles un « moment de rupture » dans la vie politique française ?", il tendait à infirmer l'hypothèse en voyant plutôt dans ces élections une confirmation de l'ordre électoral en place, caractérisé d'abord par l'alternance systématique, et la domination non ébranlée d'un parti à gauche : le PS, et d'un parti à droite le RPR (sous la forme ensuite de l'UMP qui étend encore la logique de recentrage de la droite modérée autour de l'ancien RPR). Dans ce jeu, Jean-Marie Le Pen joue, selon l'auteur, un rôle ambivalent d'« exutoire et d'épouventail, de perturbateur et fixateur de l'ordre électoral ».

À partir de cette constatation de base, plusieurs analyses tentent d'interpréter plus finement les perturbations de l'ordre électoral et les scrutins inattendus. Ainsi, Marcel Gauchet, dans un échange avec René Rémond de septembre 2004[6], propose une analyse en terme de *vote d'incapacitation* : tout se passe comme si « l'objectif du corps électoral sembl[ait] être la paralysie des gouvernements ». Nouveau genre de "vote utile", ce vote tactique, a , dans le cas des régionales de 2004, favorisé le PS, comme seul parti susceptible de menacer directement le gouvernement, mais les électeurs avaient, déjà auparavant, sous forme d'abstention ou de vote pour les partis extrêmes, essayé somme toute, toute la gamme d'une "cartharsis protestaire"[7]. (Par ailleurs, Gauchet fait ici remarquer le fonctionnement parfait de l'opposition droite/gauche dans le cas des régionales, malgré tout ce qu'on a pu dire du dépassement d'un tel clivage.) Les amplitudes des virements électoraux semblent même s'accentuer. Quelle part d'inquiétude sourde derrière ces comportements électoraux troublants ? peut-on légitimement se demander.

Éric Dupin va même plus loin dans l'analyse précédente en parlant de *démocratie punitive*[8] pour décrire le sens profond de ces alternances répétitives et de la versatilité du corps electoral. Sans écarter la versatilité des gouvernants comme hypothèse explicative, il insiste plus sur les mutations des

[6] Le Débat n°131

[7] expression de Frédéric Lazorthes, dans son article du Débat n°131

[8] même n°131 du *Débat* : "Un printemps électoral sous le signe du cynisme"

mentalités, passant de l'espérance dans le "changement" des années 1970, à la crainte des "réformes". « Le nouvel utilitarisme électoral s'inscrit dans une évolution marquante du statut symbolique du vote qui a beaucoup perdu de sa dimension projective et identitaire ». L'épuisement des rituels politiques se doublant de la génération d'une sourde fatigue démocratique. Ainsi, émet-il l'hypothèse que « l'électeur fidèle de jadis, qui votait toute sa vie de la même manière, et parfois même comme ses parents, a moins été remplacé par un électeur stratège – expert dans l'art de décoder la machinerie politique – que par un électeur tacticien – résolu à nuire à celui qui le menace le plus à l'instant présent ».

L'amplification du vote sanction peut finalement avoir une profonde ambiguïté, pour l'état de la démocratie : tout se passe comme si ce n'était pas « La société contre l'État, qui se jouait là, mais Opinion contre Gouvernement – contre tout gouvernement » comme le note Frédéric Lazorthes[9].

Mais, autre point significatif noté par celui-ci, la présence, en quelque sorte, d'échos dans la politique politicienne d'un "empire de la morale" (sur lequel nous reviendrons). On remarque en effet que les deux présidences Mitterand et Chirac peuvent être vues comme un tournant « moral » de la fonction présidentielle, érigée en magistrature morale, notamment après la découverte de l'alternance "manquée", mais on peut aussi se référer au « devoir patriotique qu'évoque Jacque Chirac [qui] est un impératif moral universel et compassionnel, sa visée [étant] la tolérance, sa cible de prédilection la victime. » (Lazorthes cite la reconnaissance de la responsabilité de Vichy, en 1995, et l'allocation de Chambon-sur-lignon en juillet 2004 "contre tous les racismes" comme exemples.)

Dernière remarque avant d'entamer une perspective plus historique : notons la valeur d'une comparaison suggestive avec les situations des années 1957-58 décrites par Raymond Aron : ne sommes-nous pas aujourd'hui dans une nouvelle « conjecture bonapartiste » avec ces ferments : « un climat de crise nationale, le discrédit du parlement[et ici des élites], la popularité d'un homme » le tout sur fond de la « question de savoir si "à la longue un pays peut obéir à ceux qu'il méprise"»[10].

2 Mise en perspective : À la recherche des spécificités de la crise : Mutations sociales-historiques, Nouvelles formes de la démocratie représentative

A Appréhension des processus sociaux-historiques

Pour appréhender mieux certaines spécificités de la crise actuelle, une démarche historique longue semble éclairante. Il suffirait d'évoquer que « la République et le gouvernement représentatif semblaient aussi vaciller sur leurs bases dans les années 1890, comme le soulignent les multiples témoignages de ceux qui formaient la cohorte déjà serrée des "désabusés de la terre"»[11], pour intimer justement cette exigence de spécification de la crise contemporaine : face à ces précédents historiques de périodes d'incertitudes pour la démocratie et face au fait remarquable de l'accomplissement progressif de la démocratie, au sein de ces crises. S'il nous semble aussi, indistinctement et confusément, qu'un tournant s'opère au milieu des années 1970 ou au début des années 1980, nous essaierons d'en comprendre en partie le sens historique et trés vite indispensablement social-historique, suivant certaines lignes directrices de quelques illustres aînés, qui ont tenté cette tâche d'éclairement du présent. Il devrait être inutile de rappeler qu'il ne peut s'agir de prétendre à l'exhaustivité en ces quelques

[9] le Débat N°131 "La droite et la crise du gouvernement national."

[10] article de Frédéric Lazorthes p 65 du *Débat* N°136

[11] *Le peuple introuvable* op. cit. p 12

pages, loin de là, mais nous serions déjà satisfaits d'avoir rappeler quelques pistes intéressantes pour une prise de recul sur la question.

Partons donc justement pour cela de cette coïncidence de deux crises, à un siècle d'intervalle, et reprenons les grands traits de l'analyse qu'en donne Marcel Gauchet. Pour lui, les années 1880 forment le début d'un cycle de crise dans l'avancée des démocraties, crise du libéralisme (politique) qui verra la naissance des totalitarismes et prendrait fin au milieu des années 1970, date vers laquelle on sort de l'empire idéologique de la séduction des totalitarismes, même si la chute complète a attendu 1989. « À partir du milieu des années 1970, s'ouvre un nouveau cycle d'approfondissement et de redéfinition des démocraties libérales »[12], désormais incontestées en leur principe. Innovations techniques de la seconde révolution industrielle, division du travail accrue, "force de dissociation de l'antagonisme de classe" mieux ressentie sont sources de bien des craintes, il y a un siècle également ; mais aussi, un point nodal de cette "désorientation angoissante" est sûrement à chercher dans « la [nouvelle] division du temps historique entraînée par l'approfondissement de l'orientation vers l'avenir»[13], au contraire, bien sûr de celle vers le passé d'une logique traditionnelle. Pour Gauchet, le nœud de cette crise se trouve dans une étape de la sortie de la religion ainsi manifestée : la tension entre un principe "terrestre" de légitimation du pouvoir par le principe d'autonomie de l'individu et de l'association volontaire de ceux-ci – dont l'instigation, un peu partout en Europe à cette pèriode, du suffrage universel est la marque – et de l'impensabilité de la cohésion de la société autrement que sous la forme religieuse de l'Unité. Ainsi, cette tension est à la source des deux idéologies menant aux totalitarismes : à droite, avec la faillite du traditionalisme, en demandant à la nation, forme historique de la souveraineté du peuple de reconstruire hiérarchie et organicité du collectif, c'est-à-dire « à la forme même de la politique autonome d'être le vecteur de l'hétéronomie »[14] ; à gauche, en sens inverse, en cherchant pour l'autonomie radicale l'outil de sa réalisation dans le passé et la forme de la société unie par un pouvoir. Le nœud de la résolution de la crise est, selon Gauchet toujours, dans l'avènement de l'État, "l'État d'infrastructure", muni d'une capacité d'agir sans précédent auparavant – dont l'idée vient durant l'engagement total des sociétés dans une guerre totale en 1914-1918 – capacité d'agir sans précédent ainsi acquise donc : pour le pire : l'hubris totalitaire, et le meilleur : l'État providence qui fut l'outil de stabilisation des démocraties libérales, « en remédiant, [comme il l'a fait,] aux maladies infantiles de la société industrialisée et du gouvernement du suffrage universel ». Mais cette stabilisation s'explique ausi, par le fait que « l'élévation du niveau de vie, du niveau d'éducation, du niveau de mobilité, la diffusion de la consommation, la pénétration de la communauté de référence des media, ont créé une homogénéité culturelle d'un genre nouveau, ancrée dans la quotidienneté matérielle. »[15]

Tirons avec le rédacteur du *Débat* une première série de spécificités de la crise actuelle, que permettent de distinguer ces interprétations historiques. Si les deux crises sont semblales en apparence, les tenants en sont pour ainsi dire inversés : - d'une part, il n'y a plus, comme déjà rappelé, d'adversaires de principe à la démocratie, mais aussi «insigne privilège d'être les héritiers de la phase de stabilisation» issue de la précédente crise, une société sans fusion unitaire nous est parfaitement pensable, bien plus, c'est dans le risque contraire de déliaison que se trouve bien plutôt notre problème : « Nous ne sommes plus menacés par le despotisme au nom du futur ou par la dictature au nom du passé, le seul risque que nous courons, c'est la muette implosion du présent. Nous ne sommes plus à la merci de résurgences agressives du collectif aux dépens de l'individu, que ce soit au nom de la

[12] *La condition historique*, p 287
[13] *ibid.* p 293
[14] *ibid.* p 297
[15] *La démocratie contre elle-même* collection Tel Gallimard p 353

classe ou bien au nom de la nation, s'il est un péril à l'horizon, c'est celui de l'affaiblissement du collectif devant l'affirmation des individus »[16].

Sur ce premier éclaircissement – qui nous encourage aussi à nous méfier des amalgames faciles, venant avec la volubilité de certaines vulgates et autres prêcheurs de simplisme à voir "facisme" et "totalitarisme" un peu partout autour de nous (le plus souvent pour dire simplement autorité) – quittons pour un temps Marcel Gauchet, pour réinvestir, sous d'autres angles d'éclaircissement par une histoire longue, les tenants de la crise. Suivant maintenant Pierre Rosanvallon, il nous semble utile de cerner avec plus de précision certains fonds communs aux totalitarismes et à la démocratie. Tout d'abord, Claude Lefort avait déjà insisté sur le fait que « le totalitarisme procède d'une mutation politique : il s'institue par un renversement du modèle démocratique ; mais il en prolonge fantasmatiquement certains traits »[17]. Cependant, cette relation de filiation paradoxale peut se comprendre au regard des exigences internes à une certaine dynamique démocratique, qui ne se réduit pas complètement, nous semble-t-il, à une recherche de solutions pour abolir l'indétermination et la division foncière de la démocratie, ou plutôt, il faut voir comment cette exigence est faite, aussi, pour accomplir ou dépasser la démocratie, aux yeux de ces tenants radicaux. Pour cela, rappelons déjà sous quelles formes se développent au XIXème siècle, des tentations de réinterprétations de la souveraineté du peuple, formant ainsi quatre "bords de la démocratie", selon l'analyse du titulaire de la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique au Collège de France[18] :

le libéralisme doctrinaire d'un Guizot ou d'un Royer-Collard, renversant la problématique de souveraineté du peuple en celle de souveraineté de la raison, envisage en quelque sorte "un sacre des capacités" comme principe de dépassement de la démocratie, qui devient vite peu à peu à leur insu banalement une distinction de classe.

la culture de l'insurrection, de ceux qui suivent Blanqui, qui veut, lui-aussi, reconstruire un peuple à son image, celle d'un irréductible tacticien de la barricade, chantre de l'instabilité politique.

l'absolutisation du vote chez les partisans du "gouvernement direct" – de Victor Considérant, Rittinghausen à Ledru Rollin ou encore Charles Renouvier – mot d'ordre plus que système, toujours fondé implicitement sur une idéologie du pouvoir simple (il n'y a pas besoin de se soucier de procédures ou de garanties des libertés par exemple) et qui n'est finalement "la réalisation substantielle de la démocratie [qui] suppose le non caractère procédurale" que par "un dépérissement du politique" nécessaire à l'accomplissement d'un "réquisit d'unanimité".

la démocratie illibérale du césarisme (versant politique du bonapartisme), fondée sur une légitimation populaire sans libertés politiques (malgré les libertés civiques), absence de libertés visant à ne pas ôter la pureté de la volonté populaire spontanée, transmise du peuple-un à l'homme-peuple par la consécration du plébiscite, transmission renouvellée également à chaque élection, grâce à la polarisation du régime, via le caractère binaire des résultats des élections comme acceptation ou refus du régime – en la personne du candidat officiel –, polarisation qui seul peut permettre une pureté politique aux élections (le jugement de la politique impériale) sans influences de groupes d'intérêts ou de critères d'affinités non politiques entre électeurs et candidats aux postes de députés.

[16] *ibid.* p 378

[17] *Éléments d'une critique de la bureaucratie* Gallimard 1979, p 23-24, cité par Jean-Pierre Le Goff, *La démocratie post-totalitaire* La découverte/ Poche Essais p 74

[18] dans *La démocratie inachevée* op. cit.

Ces quelques “dérives” potentielles d’interprétation de la souveraineté du peuple, comme essence de la démocratie ont d’abord un intérêt, rétrospectivement, pour réévaluer des tentations possibles pour le présent.

Elles éclaircissent aussi la lecture de la relation démocratie-totalitarisme. « On peut les décrire [les totalitarismes] et les comprendre comme des entreprises radicalisant à l’extrême les caractéristiques les plus saillantes des bords précédents de la démocratie »[19] :

- principe d’incarnation du peuple du césarisme dépassé en identité raciale excluante nationale-socialiste et en fusion du Chef – l’Égocrate – et de la société (et non seulement de l’État comme dans la dictature classique)

- inspiration insurrectionnelle originaire du bolchévisme

et surtout

- vision essentialiste du politique des deux côtés quand la “façade mensongère de la domination bourgeoise” implique de mesurer la réalité de la démocratie « à l’aune de la “nature de classe” du pouvoir et non en fonction de la conformité à des régimes procéduraux » ou quand, dans les analyses schmittiennes, par exemple, “faire vivre le peuple en tant que puissance et unité” ne peut être compatible avec la “souveraineté fragmentée et limitée” de l’univers libéral-national, ce qui se résout dans le national-socialisme dans un « réquisit d’homogénéité et d’unité sous les espèces de la race ».

En somme, c’est au cœur des dilemmes fondateurs du “pouvoir du peuple” effectif, intuitivement associés à l’idée démocratique, que puisent les idéologies totalitaires pour leur critique des régimes libéraux.

Ces exigences d’hypertrophie “hubrique” d’exigences démocratiques permettent aussi de mettre en perspective la tentation d’exagération inverse, celle de conceptions purement *négatives* de la démocratie, qui se sont largement développées en réaction et qui sont bien résumées par l’affirmation de Popper : « Réaliser la démocratie ne veut pas tant dire mettre le peuple au pouvoir que s’efforcer d’éviter le péril de la tyrannie »[20].

Mais il faut alors noter que cette vision est à rebours d’une longue tradition qui a indistinctement lié les avancées démocratiques et interrogations vécues comme cruciales du sens de l’effectivité de la représentation ou de la souveraineté du peuple, et qui constituent les thèmes fondateurs et maintes fois renouvellés de la démocratie (mais cela fera l’objet de la quatrième partie). Mais on peut douter qu’une vision négative de la démocratie soit suffisante et Pierre Rosanvallon en exprime clairement la raison :

« Du sein même des prudences les plus lucides sur les gouffres qui bordent la voie des impatiences et des utopies, n’a cessé de renaître le désir des hommes et des femmes d’inventer sans cesse leur destin. Jamais une recherche d’une auto-institution de la société n’a pu pour cela platement se confondre avec l’orgueilleuse tentative de forcer le réel à s’accorder à des plans préfabriqués. »[21]

Avant d’envisager les évolutions plus sociales, sous-jacentes à la crise, il faut finir de faire sa juste part à un pendant de la question de l’Unité : celle de la Volonté. Bien loin des emportements hubriques des totalitarismes, il faut préciser l’idée répandue d’un “déclin de la volonté” autant parmi les peuples que les gouvernants dans la crise actuelle. Rosanvallon insiste sur la portée de la question posée de manière sous-jacente : “Que peut la politique ? Qu’est-ce que vouloir en politique ? Ce sont ces deux questions qui sont effectivement posées”. Revenant sur l’histoire de la philosophie politique moderne de Machiavel à Rousseau, la volonté est toujours exaltée, et discréditée chez les

[19] op. cit. p387

[20] Karl Popper *la Leçon de ce siècle* Paris, Anatolia, 1993 p89, cité par Pierre Rosanvallon in *ibid.* p 404

[21] *ibid.* p406

penseurs traditionalistes du type Bonald : «Sacre de la volonté et haine de la volonté»[22] donc. Avec la célébration « d'un décisionnisme affranchi des lenteurs de la délibération », c'est une Religion de Volonté qui s'était établie (dans les idéologies du gouvernement simple par exemple). Mais pour nous, face à l'affadissement de la mise en scène politique derrière l'invocation des "contraintes extérieures" (par exemple), il y a probablement un autoaveuglement social, qui oublie la distension actuelle du sens des obligations collectives.

Ainsi, nous tirons deux conclusions principales : celle de la fin concommitante d'une métaphysique de la Volonté et d'un rêve d'Unité, mais aussi la remarque de la prégnance des questions aporétiques que soulèvent les avancées de la démocratie et qui ont leur poids de signification durant toute son histoire.

Il nous faut à présent nous intéresser à la génèse immédiate de la crise actuelle, à la rupture de ce que Rosanvallon appelle *démocratie d'équilibre*. Suivant cette fois *Le peuple introuvable*, une histoire longue des démocraties peut aussi éclairer cette genèse concrète de la crise actuelle plus précisement, et cela avant d'essayer d'en cerner aussi les tenants et aboutissants au niveau des mutations des imaginaires sociaux-historiques. Selon l'historien philosophe, notre crise présente prend sa naissance avec la rupture d'une *démocratie d'équilibre*, qui, sans avoir vraiment stabilisée des réponses aux questions de la représentativité (en particulier sociale) du pouvoir, avait tendu à apaiser les tensions sur ce terrain. Cette démocratie d'équilibre avait plusieurs vecteurs, peu liés à des mutations institutionnelles mais fortement à un changement des pratiques, qui, en France, tout en ne modifiant que le sens des institutions de la troisième république, les ont largement infléchis après la "République absolue" des pères fondateurs (Littré, Grévy, Ferry, Gambetta...)

Un premier vecteur d'équilibre vient de la *démocratie des partis*, émergeant au tournant du siècle. Elle participe à rendre ordinaire la souveraineté des masses, et stabilise les identités au sein d'un système (de partis) : les partis induisent toute une gamme de concrétisations de la souveraineté du peuple, sans compter l'impression de proximité du peuple que peut donner en apparence la nouvelle élite associée des hommes de partis et d'appareils, beaucoup plus fréquemment sortie du peuple que les notables élus du parlementarisme. Mais un équilibrage du manque originel de figuration du social s'est aussi manifesté par la reconnaissance des syndicats ainsi que la constitution d'un État consultatif, sous la forme de l'administration consultative (Conseil supérieur du Travail 1900, des beaux-arts 1875, de l'assistance publique 1888...) qui légitime une autre expression du social sur le terrain de l'expertise (en particulier à travers des représentations syndicales aussi légitimées par ce biais dans ces organismes) et aussi dans des organismes comme le Conseil National de l'Économie à partir de 1925. Toutes ces structures ont un statut consultatif vis à vis du parlement, mais n'en participe pas moins à une autre figuration sociale. Si la France, fort de son monisme inexpuniable, n'a sûrement jamais été une pure démocratie de partis, les partis de classe conservant toujours un caractère plus politique, et donc moins "dirigés par des prolétaires" par exemple qu'en Allemagne (cf. par exemple la manière dont Jules Guesdes discute pourquoi la "candidature prolétaire" n'est pas nécessairement une "candidature de prolétaire"), tous ces traits de la forme précédente de démocratie d'équilibre, même toujours imparfaite donc, font ressortir de nombreux aspects saillants de la crise, héritière de sa dislocation en tant qu'équilibre sur le terrain d'une « panne beaucoup plus large de la figuration sociale ».

D'abord, les appareils de partis se revèlent mieux comme adaptés à une configuration bien spécifique qui n'est plus la nôtre. En effet, le parti de masse avait à mener et menait plus ou moins bien quatre fonctions : « sélectionner et former le personnel dirigeant, livrer la bataille électorale, organiser

[22] *ibid.* p415

un groupe social, et, *last but not least*, produire une doctrine et la traduire dans un programme.[...] Il a pu au moins en avoir l'apparence, tout le temps où le débat public s'organisait autour de causes identificatrices : la République contre L'Église, la Nation contre la Révolution, le marxisme contre l'antimarxisme etc. Lorsque ce système de partage et de références s'est estompé, dans la dernière période, le paysage est apparu dans sa stérilité. Les partis sont des machines politiques trop obsédées par la conquête des pouvoirs pour faire une place significative à un travail d'analyse désintéressé. »[23] La contrepartie de cette dynamique étant un changement des mobilisations autour d'objets spécifiques (comme dans la plupart des "associations"), dans une logique de spécialisation donc, et hors des partis surtout.

Par ailleurs, il faut tirer différents niveaux d'analyse de la dépolitisation. Ici, sur le terrain de la rupture de la démocratie d'équilibre, l'« érosion des identifications partisanes », la volabilité électorale croissante des électeurs sont les témoins de la rupture historique associée à la fin du vote d'identification, qui hier encore expliquait stabilité géographique et générationnelle des votes par exemple. Il faut alors prendre acte de la signification politique que peut prendre l'opposition d'un « nouvel électeur » « stratège », consommateur politique ou juge circonstanciel des personnes. Citons de nouveau Rosanvallon : « La décomposition actuelle de ces anciens rapports entre la société et le système politique accompagne et traduit un ébranlement plus général de l'ensemble des institutions et de ces procédures qui avaient progressivement permis de donner figure sensible à la démocratie. Au delà de la volatilité croissante des comportements électoraux, c'est ainsi une forme de *désociologisation* de la politique qui constitue le fait majeur », et qui ne s'explique pas simplement mécaniquement par l'impossibilité dans une perspective majoritaire de constituer un parti de classe, stricto sensu, ce qui tend à affaiblir l'incarnation politique – mais qui est bien aussi à mettre en relation avec « l'effacement concommitant de nombreux points de repère, tant dans l'ordre religieux (déclin massif de la pratique) que dans l'ordre culturel (désagrégation des cultures populaires [paysannes et ouvrières]) et idéologique »

La crise est donc, de manière plus générale, à mettre en relation avec l'effacement des « figures ordonnatrices de l'être-ensemble »[24], c'est-à-dire peut-on aussi dire suivant Castoriadis des « significations imaginaires sociales » : représentation du monde, finalité de l'action, établissement des types d'affects caractéristiques d'une société et aux « disqualifications muettes et liquidations de l'ensemble des facteurs structurants qui continuent de figurer une transcendance des collectifs par rapport aux individus » [25].

Laissons ici aussi un mot d'interrogation à Dominique Schnapper discutant cet apparent effacement d'une transcendance collective : « On retrouve renouvellé par l'expérience historique, l'interrogation que formulait Durkheim à l'aube du développement de la sociologie lorsqu'il s'inquiétait de la cohésion sociale dans les sociétés modernes et se demandait comment entretenir ou restaurer les liens sociaux quand la religion et les pratiques religieuses ne relient plus les hommes. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la religion qui relie mal les hommes mais la citoyenneté.

La seule tolérance suffira-t-elle pour unir des individus démocratiques ? »[26]

Mais il faut encore aller plus loin, et ne pas se contenter du constat de dépolitisation et cerner une tension plus profonde : « la politique est assiégée, simultanément, par une énorme demande. [...] tout le monde aujourd'hui a quelque chose à demander à la politique, à commencer par la reconnaissance

[23] Marcel Gauchet *La condition historique* p 344

[24] *La démocratie contre elle-même* p 344

[25] *ibid.* p 340

[26] *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine nrf* essais Gallimard p 275

d'une existence ressentie comme tellement précaire qu'elle appelle une certification publique. »[27] Mais cette demande est associée à un refus contradictoire de toute appartenance contraignante. D'où un autre paradoxe une impression d'éloignement des hommes politiques alors qu'ils n'ont jamais prêté tant attention aux attentes et opinions des citoyens. Et ceci nous amène, plus radicalement, à discuter l'imaginaire social-historique au cœur de la crise de la politique.

Ainsi rendu moins plausible l'hypothèse d'une crise conjoncturelle non significative, entamons nous une revue d'analyses sur le terrain des mutations sociales-historiques du temps comme facteurs de la crise. Suivons de nouveau pour cela Marcel Gauchet[28] dans sa tentative de début de mesure et de compréhension du "désarroi immense sous l'immobilisme apeuré de l'opinion". Il propose là trois facteurs d'interprétations : le premier, s'enchaînant sur la perspective de la situation historique, tente de prendre la mesure de la crise de l'avenir liée à la mise en échec de la « capacité d'action de la société sur elle-même, matérialisée notamment dans l'État », qui a toujours eu en France au delà même de la gauche, via le monisme français (ce qu'on appelle couramment son jacobinisme) une prégnance manifeste. Réouverture de l'abîme du futur et de l'incertain donc. D'où à la fois une «formidable rélégitimation de l'individu comme vrai vecteur de l'histoire comme inventeur-innovateur» et une « formidable perte de substance de la démocratie comprise comme pouvoir de la collectivité sur elle-même ». « Dépression insupportable, du point de vue même, encore une fois, des valeurs de base qui informent notre univers. D'où le raidissement dans le déni, la crispation sur l'acquis ; d'où l'angoisse diffuse de l'opinion, [...] devant un changement qui signifie soustraction de souveraineté, qui n'a à vous promettre, au bout de lui-même, qu'un vertigineux impouvoir ».

Mais le désarroi dérive aussi d'un changement du « mode le plus personnel d'implication en politique », car, au delà des «enjeux clairs et grandioses du passé», nous semblons ramenés dans un « inextricable prosaïsme » du présent, notamment de plus en plus lié aux « réalités mêmes du vivant : âge, sexe, fécondité, morbidité, nombre et mouvement des hommes » qui ont justement en propre – et c'est là que l'implication individuelle change – la propriété « d'opposer moins des camps constitués une fois pour toute que des individus tiraillés entre interêts contradictoires ». L'effet de la « frustration d'un impossible arbitrage intérieur », pour Gauchet, se retrouve par exemple dans les oscillations entre périodes de passion vive (lors des manifestations) et apathie du ressentiment, marquant globalement une mobilisation intermittente.

Enfin, peut-être trouvons nous un autre facteur à notre point de départ même, la question de l'unité, qui fut, nous l'avons vu, l'exigence devenue incontrôlable qui nourrit l'idéologie des totalitarismes, et qui dessine maintenant « l'absolu scandale de cette rupture d'avec l'exigence immémoriale de concorde », mettant en valeur « ce qu'il y a de métaphysiquement terrifiant dans cette rencontre pacifiée : la guerre se gagne, quand on en a jamais fini avec cette confrontation qui vous renvoie à tout instant à la privatisation ultime ». Le rédacteur du *Débat* propose ainsi de voir dans la dépolitisation autant une « fuite devant l'épreuve de coexistance conflictuelle » que « la dilution des enjeux sous l'effet de l'abondance ».

Ainsi, le terme de ce bref parcours nous semble mieux permettre d'évaluer la situation dans la crise, en cernant bien les fondements sociaux-historiques profonds d'un désœuvrement aux sources de la déliaison menaçante, en indiquant mieux comment les apories fondamentales de la démocratie – capacité d'agir collective et souveraineté du peuple face à une garantie des libertés qui n'est au fond peut-être pas le monopole d'une *démocratie négative*, dilemme sur le rôle de la représentation

[27] *La condition historique* op. cit. p 334

[28] *Le Débat* n°60, mai-aout 1990, "Pacification démocratique, désertion civique" repris dans *La démocratie contre elle-même* op.cit. p 176-198

–, comment, disons-nous, ces apories fondamentales de la démocratie sont au cœur même de la crise. Nous discernons aussi l'effondrement d'une métaphysique de la volonté – faisant pendant à la disparition du souci de l'Unité, obsession du cycle précédent –, les spécificités du déséquilibre actuel, l'inadaptation des appareils de partis aux nouveaux contextes, les ambiguïtés de la dépolitisation. Un ravivement de la mémoire intimant aussi, et rendant réaliste, l'évitement des impasses dans lesquelles se sont pris nos devanciers.

B De nouvelles formes du gouvernement représentatif ou de la démocratie ?

Nous voudrions à présent examiner certaines analyses, plus étroitement politiques de la situation de la crise, envisagée sur le terrain de la mutation des formes de la démocratie représentative et qui permettent de mettre des analyses derrière les mutations du fonctionnement de la vie électorale, et, à cet égard sont éclairantes, bien que, selon nous, naturellement restreintes à un niveau de "superstructure" pour employer commodément cet atavisme, et qui ne peuvent faire l'impasse d'une interrogation des mutations des mentalités ou des mutations sociales-historiques plus profondes de la société, dont nous avons suivi quelques approches précédemment. Avant de rappeler les efforts de typologie non-exhaustive et comparative des formes du gouvernement représentatif tel que Bernard Manin les propose au dernier chapitre de son livre *Principes du gouvernement représentatif*, rappelons ses conclusions sur la nature du gouvernement représentatif qu'il tire à l'issu, autant d'une relecture des principes de fonctionnement de l'Athènes classique et des anciennes républiques-cités – sous la forme d'une interrogation sur le pourquoi de la victoire de l'élection sur le tirage au sort chez les modernes –, que d'un réexamen des doctrines de pères fondateurs français ou des débats entre Fédéralistes et Anti-fédéralistes durant la pèriode constituante américaine. Sa thèse est finalement que le gouvernement représentatif est à la fois démocratique et aristocratique (en employant ce mot, l'empruntant à une tradition d'analyses dans ce sens, sans référent éthymologique et se voulant donc l'équivalent d'oligarchique). Au contraire de notre tendance désormais naturelle à ne plus comprendre spontanément l'opposition classique jusqu'au XVIIIème siècle entre tirage au sort de nature démocratique et élection de nature aristocratique – fort de notre habitude de voir dans l'élection le seul moyen assurant la démocratie –, il tente en soulignant cette double nature du gouvernement représentatif de formaliser certaines intuitions anciennes (avec des arguments contemporains).

Si l'élection permet à tous de choisir dans une certaine mesure la manière dont le peuple veut être gouverné, elle n'en sélectionne pas moins une "élite" (en un sens technique de meilleur selon un certain critère, et non en un sens moral) pour les gouverner, et ne peut en aucune manière, comme le tirage au sort, permettre à tous d'accéder aux fonctions politiques – à noter significativement, pour éviter les confusions, que dans l'Athènes classique, la responsabilité devant l'assemblée (accusation publique) du tiré au sort et le volontariat des candidats modalisaient aussi le tirage au sort d'une sélection, dont la nature, différente d'avec l'élection, est qu'elle se fait par la confiance en soi et la sélection démocratique a posteriori aux regards des actes du tiré au sort, alors que dans l'élection, elle se fait selon la modalité de la confiance accordée au gouvernant, concrétisant ainsi un régime perçu comme celui du contrat, selon une logique de consentemment au pouvoir plutôt que d'accés au pouvoir. Ce caractère de sélection d'une "élite" de l'élection se comprend rationnellement selon divers paradigmes contemporains : l'election n'est pas seulement inégalitaire (au sens de non équiprobabilité d'accés comme de non méritocratie de l'accés, par l'incertitude des critères de choix) et sélective, la dynamique d'une situation de choix tend en effet à inciter les électeurs à choisir ceux qui leur semble les plus aptes à gouverner, effet redoublé par des contraintes cognitives, imposant la nécessité d'être capable de paraître posséder les qualités voulues et par des contraintes financières de transmission

de l'information (ou autres coûts , celui du transport de ses électeurs jusqu'aux bureaux de vote dans l'angleterre du XIXème siècle par exemple). Autant d'éléments qui tendent à rendre l'election sélective d'une certaine "élite". À partir de là, le type d'"élites" sélectionnés est un critère singulier des formes de gouvernement représentatif que Manin va distinguer, et cela avec trois autres critères : la marge d'indépendance des gouvernants, la liberté de l'opinion publique et l'épreuve de la discussion. Il s'intéresse à et distingue ainsi non-exhaustivement trois formes de gouvernement représentatif : le parlementarisme, la démocratie de partis et la démocratie du public. Bien que nous ayons déjà abordé la deuxième figure, nous la verrons ici en partie sous d'autres perspectives.

Le **parlementarisme** se marque ainsi par l'élection de notables selon une logique d'élection personnelle, le choix se portant sur une personne de confiance, tout en exprimant des liens locaux. À l'opposé le plus manifeste du "mandat impératif" – fidèle en cela aux pères fondateurs de la troisième république ou à la plupart des constituants de 1789, qui, comme on sait, se sont rendus indépendants du lien mandataire qui les liaient aux cahiers de doléances –, les élus prennent leurs décisions "en âme et conscience", à l'issu d'une discussion située au parlement. En prenant le cas britannique de la fin du XIXème siècle, le plus proche de l'idéal-type, se manifeste clairement un écart entre opinion publique et expression électorale, bien que les mouvements de la société civile puissent influencer sporadiquement la chambre.

La **démocratie de partis**, quant à elle, "sacre" les militants et autres hommes d'appareils, qui sont par contre, tenus à une fidélité au parti. Ainsi, si les dirigeants sont libres de fixer les priorités au sein des programmes (nouveau mode de sélection pour les électeurs), les élus, eux, sont tenus au suivi assez stricte de la ligne de parti (en particulier dans les partis de classe). La discussion se déplace donc hors de l'Assemblée, au sein des partis ou entre partis d'une coalition, qui sont amenés à négocier. L'opinion publique coïncide largement avec l'expression électorale, forte de la présence de journaux politiquement orientés. Ceci renforce d'ailleurs encore (par auto-orientation des informations choisies), le vote–expression-d'une-appartenance-de-classe. Enfin, n'oublions pas qu'une opposition constitue un des tenants notable de l'opinion publique ainsi polarisée.

Enfin, la **"démocratie du public"** – expression qui veut dire que, plus que comme un acteur de l'action politique, l'électeur se comporte comme le spectateur (d'un spectacle), répondant ainsi à une "offre politique" sans demande préconstituée, comme l'avait déjà souligné Schumpeter – la démocratie du public, disons-nous donc amène à élire l'expert de la communication, on renoue ainsi avec un vote de personne (i.e. de personne de confiance) et une opinion publique (non bi-polarisée) indépendante de l'expression électorale. À noter l'ambivalence d'un vote de personne lié à la persistance de partis, qui amène nécessairement à une sélection par le charisme. De nouveaux traits deviennent marquants dans cette logique communicationnelle : multiplication des sondages d'opinion, déplacement de la discussion vers les medias, l'électeur devient "flottant", les groupes d'intérêts prennent de l'importance dans les négociations avec le gouvernement.

Au delà des valeurs éclairantes du tableau ainsi dressé, Bernard Manin insiste, et peut-être trop, selon nous, sur la capacité à changer de forme, du gouvernement représentatif, et en particulier à changer les élites sélectionnées, et ce, dans une stabilité de sa forme institutionnelle. Comme si ce changement de formes de la représentation n'en changeait pas en profondeur le sens, en particulier par rapport à celui selon lequel des constitutions sont écrites. Ainsi, c'est pourquoi une telle entreprise (classificatoire) nécessite nécessairement une réinscription historique et une réintegration dans les débats sur la signification des changements. Dans notre cas, la place du peuple ainsi largement modifiée, son influence collective étant plus modeste dans le parlementarisme ou la démocratie du

public, au moins au premier abord (puisque les élites sont moins directement issues du peuple que dans la démocratie de partis, et que l'influence du peuple, qui passait par les partis, est moindre, ou en tout cas est-ce le point qui serait à discuter, concernant l'avènement d'une puissance médiatique). Il est selon nous difficile de discuter le caractère démocratique-oligarchique du gouvernement représentatif, abstraitement à partir de la forme pure des institutions, sans considérations des pratiques concrètes des acteurs.

Nous voudrions aussi examiner une autre vision de la démocratie contemporaine, celle de Dominique Rousseau, en terme de *démocratie continue*[29], qui, elle aussi, si elle porte utilement l'attention sur certaines composantes de la démocratie actuelle, en organisant les perspectives, ne nous semble cependant pas parfaitement satisfaisante.

L'idée de base est que nous entrons dans un système intermédiaire entre régime représentatif et démocratie directe. Dans ce que nous avons appelé auparavant démocratie de parti, les institutions ou instruments qui semblent faire apparaître une participation directe des électeurs n'en sont pas moins dans l'esprit délégatif du système représentatif : "les partis politiques organisent et reproduisent la représentation autant ou plus qu'ils ne donnent à leurs adhérents ou aux citoyens les moyens d'intervenir dans les choix publics". Mais notre situation actuelle semble avoir changé cette donne avec son "séisme politique".

« Il en est ainsi aujourd'hui où se multiplient les marques d'une fracture entre professionnels de la politique et profanes. Les structures classiques de la « démocratie représentative » craquent : les partis politiques "parlementaires" se vident de leurs adhérents et de leurs électeurs ; le Parlement n'est plus le lieu principal du débat politique au point que pour la première fois en si grand nombre, des députés désabusés décident de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat ; les élus du peuple, pris en corps, n'inspirent plus la confiance ; le lien représentatif se dénoue soit que les électeurs se détournent des urnes, soit que par l'effet du mode de scrutin près de 40% d'entre eux ne sont pas représentés, soit encore qu'ils ne se considèrent plus engagés par leur vote, acte d'un instant incapable d'assurer au lien de la représentation durée et stabilité. Souvent (dis)qualifiées d'antiparlementarisme ou de poujadisme primaire, ces manifestations expriment pourtant moins un désintérêt ou une indifférence à la chose publique qu'une critique à l'égard du personnel politique. En dehors des partis, du Parlement, à côté des hommes politiques, les citoyens se rassemblent pour discuter, débattre, décider, agir, intervenir dans les affaires publiques ... et cherchent des hommes nouveaux pour les représenter "vraiment" »

Décrivant ainsi la situation, Dominique Rousseau propose donc l'hypothèse de la *démocratie continue* comme dépassement du régime représentatif, et comme au cœur de la tension qui le noue à l'idée d'intervention du peuple.

Son argumentation tourne alors autour de deux idées, correspondant à deux questions auxquelles Rousseau répond par l'affirmative.

Le droit de regard d'abord : «En s'institutionnalisant, le regard permanent des citoyens sur le travail de leurs représentants recharge-t-il en légitimité la délégation ou est-il au principe d'une relation politique ? »

En effet, on peut partir du constat d'une multiplication des formes de représentations de l'opinion : organismes de sondages, médias, Conseil constitutionel (ce dernier se déclarant lui-même représentant

[29]cf. *La démocratie continue*, sous la direction de Dominique Rousseau, Bruyant L.G.D.J. éditeur, collection La pensée juridique moderne 1995, Actes du colloque de Montpellier organisé par le CERCOP avec le parainage de l'Association française de Science Politique 2-4 avril 1992

du peuple car celui-ci a adopté par tel référendum tel texte constitutionnel, etc.) Il y a ainsi concurrence entre ces nouvelles formes de représentation de l'opinion et, entre elles et la forme élective. Par ailleurs, le droit de regard reste en accord parfait avec l'indépendance des élus et de l'interdiction concommitante de mandats impératifs à la base du régime représentatif, mais manifeste plus visiblement les écarts entre volontés des gouvernants et des gouvernés, si bien que les représentants en tiennent nécessairement compte, même si seul la forme du contrôle par l'opinion via le Conseil Constitutionnel a une valeur juridiquement contraignante. Et de l'interaction entre les différentes formes de ce contrôle de l'opinion (par exemple l'influence des sondages sur l'interprétation des juges constitutionnels), apparait une obligation politique et/ou juridique de prise en compte de l'avis des électeurs.

Ce qui semblerait pour nous relativiser l'aspect de dépassement du système représentatif décrit par l'auteur, serait la forme encore trés peu institutionnalisée que prend, sous la plupart de ces formes, le "droit de regard", celui-ci concernant les sondages et les médias, en particulier, étant basé sur la conviction répandue socialement d'une représentation effective de l'opinion par ces biais – mais représentation qui n'a pas pour elle l'indépendance envers d'autres jeux de pouvoirs, dont on ne sait s'ils sont plus ou moins démocratiques que ceux s'exprimant dans une démocratie de parti.

Une démocratie de délibération ensuite : « En se démultipliant, la délibération publique déplace-t-elle seulement les frontières – maintenues – du champ de la représentation ou permet-elle aux citoyens d'accéder à la maîtrise des décisions dont la "démocratie représentative" les a dessaisi ? »

La délibération passe en effet pour Rousseau enfin hors de l'enceinte du parlement de la conception originelle avec la démocratie continue, avec une conséquence d'inportance : « La qualité ou le sens de la volonté générale s'en trouve, par ricochet, transformé, devenant davantage une construction ouverte qu'une décision arithmétique finie. Concurrentiel et délibératif, le nouveau régime d'énonciation des normes est ainsi la marque d'un au-delà de la démocratie représentative ».

Et d'abord, la délibération passe par une démultiplication des « entrepreneurs législatifs », donnant naissance à un « régime concurrentiel d'énonciation des normes » : Associations, syndicats, coordinations, mouvements sociaux donnent des formes juridiques à leur revendication ; directives et cours de justice européennes proposent aussi directement des énoncés de lois= ; le conseil constitutionnel propose aussi des modifications explicites des textes de loi ; tout ceci venant s'ajouter aux propositions parlementaires et surtout gouvernementales des lois. Dans ce cadre, la délibération est démultipliée au sein de ces instances et entre elles. Mais cela transforme le sens concret de la volonté générale, car on avait dû par « un coup de force théorique – faire croire que majorité vaut généralité pour que cela le devienne », selon le mot de Sieyes « il faut donc absolument se résoudre à reconnaître tous les caractères de la volonté commune dans une pluralité convenue»[30], mais la nouvelle extension de la délibération permet la prise en compte des opinions minoritaires, les décisions ne sont plus le seul produit de la volonté majoritaire ; le cas de l'appel, par une minorité parlementaire, au Conseil Constitutionnel pour modifier un texte de loi étant en cela paradigmatique. Si l'on se sépare d'une sacralisation du vote, comme seule expression de la volonté populaire, bien loin de faire reculer la démocratie, cela démultiplie au contraire les formes de prise en compte des opinions, dans un jeu qui n'est plus à somme nulle, les opinions étant regroupées et exprimées différemment par plusieurs canaux.

Nous rediscuterons de certains des points de vues ici en examinant les apories réactualisées de la démocratie dans la quatrième partie, citons juste pour finir la perspective générale de Rousseau, dont

[30] *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de France pourront disposer en 1789* cité par Rousseau p 21

il sera loisible de voir plus loin que nous lui reprocherions l'incertitude de la notion de "démocratie continue" en tant que témoin du présent ou annonce du futur qui la rend à moitié maniable, car insuffisante pour envisager l'avenir de la démocratie, car naturellement trop rivée aux mutations du champ trop étroitement "politique". On a en particulier du mal à admettre le caractère programmatique d'une avalisation de ce qui s'analyse aussi banalement comme "démocratie d'opinion".

« Dans ses Leçons de sociologie, Durrheim écrit que "la démocratie est la forme politique par laquelle la société arrive à la plus pure conscience d'elle-même" "Un peuple, poursuit-il, est d'autant plus démocratique que la délibération, que la réflexion, que l'esprit critique jouent un rôle plus considérable dans la marche des affaires publiques". Et pour lui, ce qui est essentiel et caractéristique de la démocratie, ce n'est pas l'absence ou la destruction de la représentation, mais le fait que cette représentation gouvernementale soit soumise, "aux regards de la multitude", qu'existe "de manière ininterrompue" une communication entre les représentants et les citoyens, une exposition des premiers aux regards des seconds.

« Telle pourrait être la définition, provisoire, de la démocratie continue. Elle est distincte de la démocratie directe qui abolit toutes distinctions entre représentants et représentés ; elle est aussi distincte de la démocratie représentative dont le travail consiste à soustraire l'organe représentatif aux regards ; elle définit un au-delà de la représentation non parce qu'elle la supprimerait mais parce qu'elle transforme et élargit l'espace de la participation populaire en inventant des formes particulières permettant à l'opinion d'exercer un travail politique : le contrôle continu et effectif, en dehors des moments électoraux, de l'action des gouvernants ».

3 Intermèdes : De deux Idéologies – ou – "*Forces en présence et Airs (sic) du temps : aux prises avec deux anamorphoses d'héritages de la modernité.*"

Citant Karl Jaspers qui notait en 1931, qu'« il n'y pas de situation unique commune à tous les hommes d'une époque donnée » que l'évolution humaine ne se réduit pas à une « substance unique dont la vie s'est déroulée, au cours des siècles, dans une suite de situations spécifiques », Pierre-André Taguieff[31] rappelle les vertus d'un principe de non-contemporanéité des hommes vivants à la même époque, comme avertissement contre une réduction des situations sous la catégorie d'"air du temps". C'est avec cette remarque en tête qu'il nous a semblé que l'analyse de tendances et facteurs importants dans l'appréhension de la crise de la politique, mais plus particuliers et spécifiques que l'appréhension de facteurs sociaux-historiques ou de mutations des pratiques des institutions, méritait donc d'être séparé. Nous regrouperons ces analyses selon deux déterminants : celui de l'"idéologie de la modernisation" et celui de l'"idéologie des droits de l'homme", avec quelques remarques particulières sur ces tendances moralisatrice et radicale. Comme nous le verrons, ces éléments idéologiques majeurs de notre temps peuvent difficilement être passés sous silence pour envisager aussi bien les manières de gouverner que les réactions d'opinions.

En cela, nous viserons bien parfois des chemins proches de ceux que nous avons déjà sillonnés, mais il nous a semblé que la réflexion selon les termes d'autres perspectives était plus nécessaire qu'un synthétisme unificateur, pour poser les problèmes avec une ampleur minimale.

[31] Dans *L'effacement de l'avenir* Galilée, 2000, p 69

A Idéologie droits-de-l'hommiste

Commençons donc par rappeler comment Marcel Gauchet analyse l'« idéologie des droits de l'homme » comme élément paradigmatique de la crise actuelle du politique et de la démocratie. Il ne s'agit pas bien sûr ici d'une "critique des droits de l'homme" dans l'usage qu'on peut en faire comme argument contre des régimes oppressifs, mais de leur usage comme source ordonnatrice de toute action politique, comme substitut aux « figurations manquantes de l'être-ensemble et de son devoir-être », manque issu des disqualifications des mythes ordonnateurs précédents : tradition, progrès, révolution. Sur ce terrain là, Gauchet réaffirme en 2000 sa thèse de 1980 « Ils [les Droits de l'homme] pourraient même bien dans cette ligne revenir faire un tour de piste, carrément, dans leur vieille spécialité d'instrument de mystification – de moyen, trés précisemment, de faire passer la pillule d'une politique, paraît-il, nécessairement minimale : vous avez vu le Goulag ? Alors n'en demandez pas trop. Ils pourraient surtout [...] ne faire que fournir un nom enviable à l'impuissance. Car si l'on entend par politique une action qui cherche à se donner les moyens de l'exigence qui la porte, alors les droits de l'homme, et on ne saurait trop fortement y appuyer, *ne sont pas une politique* ».

Mais qu'entend ici Gauchet par idéologie : simplement un unilatéralisme, « discours de méconnaissance », « articulant illusion et vérité » visant à « ériger [un] aspect indiscutable, mais partiel [de la réalité] en vérité exclusive et globale »[32]. Certes, l'idéologie "nouvelle formule" a un trait caractéristique de moins par rapport à ses pairs, qui se comprend bien dans le cadre des mutations sociales-historiques de la conception de Gauchet, elle ne fournit juste plus de « réponse à la question de l'unité de la société. »

En quoi l'usage fait des droits de l'homme relève-t-il ainsi d'une idéologie ? précisemment dans sa « prétention de saisir la totalité au travers d'une partie se recomposant sur un nouveau front », ici, non plus une partie du processus temporel (comme dans les idéologies traditionnelle, progressiste ou révolutionnaire, avec leur mise en valeur d'une des 3 dimensions du temps.) mais une partie du processus collectif, le droit, oubliant les deux autres faces essentielles pour des démocraties libérales : politique et sociale-historique. Prétention donc à l'unilatéralité, à la mesure même de ce que le droit fut le parent pauvre de ces processus collectifs dans les anciennes idéologies. Mais ce n'est pas comme substitut à une « orientation historique défaillante » qu'il y a menace de méconnaissance, c'est sur l'impuissance à donner des moyens de changer les choses selon les principes invoqués, ce qui ne serait à la limite pas encore génant « si dans leur fondemment comme croyance, ils ne tendaient à disqualifier l'idée de chercher des explications »[33] Car la croyance en l'idéologie relève d'une psychologie ; point névralgique de l'acte de foi idéologique :

« Les faits sont les faits, le mal est le mal, l'écart entre l'être et le devoir-être se signale comme un scandale appelant correction immédiate. Chercher à savoir, chercher à comprendre, c'est vouloir différer par rapport à l'urgence de l'intolérable, c'est commencer à pactiser avec l'inaccepable, c'est chercher des excuses à l'inexcusable ».

Il faut aussi decripter ici, derrière la critique de l'ancienneté ethnocentrisme hiérarchique, un « ethnocentrisme et un présentisme égalitaire » [34]. On ne fera ici que citer Gauchet un peu longuement : Si l'identité des différences est célébrée, elle « est évidemment décrétée depuis le présent, en effet, un présent qui ne s'assume plus explicitement comme la clé du passé ou de l'altérité, mais qui n'en continue pas moins de fonctionner comme tel en le déniant. [...] Il n'y a plus de place, dans un tel cadre, pour l'entente des systèmes de valeurs aux antipodes du nôtre, entente supposant l'unité de l'histoire humaine au travers de ces divergences d'orientations, c'est-à-dire le fait que ces civilisa-

[32] *La démocratie contre-même* p 351-52
[33] *ibid.* p 357
[34] *ibid.* p 372

tions organisées autour de ce que nous répudions, la domination, la guerre, l'inégalité n'en font pas moins sens pour nous. [...] Nous sommes en danger de devenir d'authentiques barbares, des barbares avec la superstition du patrimoine, vénérant avec d'autant plus de ferveur des reliques d'un passé intégralement muséalisé que la signification des mondes dont elles surnagent leur est définitivement fermée ».

En somme, voilà bien arrivé le risque du « point de vue historique » que fustigeait Nietzsche, « produisant la disposition de l'âme la plus plate, celle du touriste »[35].

Mais on discerne aussi assez vite des exploitations de cette idéologie par « le nouveau militant, le nouveau journaliste, le nouvel homme politique ».

En effet, le « consensualisme idéologique » laisse la place à un nouveau virtuose de l'image et du mouvement d'opinion, « carnassier redoutable ânonnant les litanies du culte humanitaire »[36], certes en position inconfortable par le nécessaire décalage entre idéal et réél qui ne peut satisfaire « une démocratie du consensus [qui] est aussi une démocratie mécontente » mais comme essentiellement la nouvelle idéologie ne prend pour seul critère de jugement que les desseins : « On servira aux peuples une politique des intentions » voilà qui donne une autre lecture des transformations liées à l'émergence de la "démocratie du public" –"démocratie d'opinion" déjà envisagée, et qui, mise en relation à certaines composantes idéologiques contemporaines, rend bien, soit dit en passant et comme nous le précisions, assez insatisfaisante de voir dans les mutations du gouvernement représentatif qu'un changement de contenu d'une copie vide sans en indiquer les changements de sens profond dans la nature du régime.

Pour ce qui est du journalisme, l'exploitation de l'idéologie est potentiellement toute trouvée : « la cause des uns est la pâture des autres. Tout ce dont les médias de masse ont besoin, le concret des situations, la simplicité des messages, le caractère consensuel des valeurs, la politique au nom des droits leur offre à foison. Elle leur apporte l'image choc, la scène émouvante, le témoignage identificatoire, l'évidence irrécusable des critères sur lesquels se prononcer, le dépassement des oppositions et le rassemblement des cœurs autour de certitudes ultimes sur le bien et le mal »[37]

Enfin, nous commençons, en transition, notre examen des différentes modulations que peut prendre l'idéologie, et des remarques sur les tentations radicale et morale que nous voulions faire, par la problématique des nouvelles radicalités.[38]

Tout d'abord, le réinvestissement d'une posture radicale, se loge dans un confortable « incessant relevé des manquements à ses impératifs » et s'accomode parfaitement d'un vide propositionnel. Pour en donner le ton[39], quelques constats sont utiles à rappeler : sa forme la plus répandue est « la radicalité politiquement et socialement payante » sans l'effort de contenu, utilisant seulement une posture « qui tient lieu de contenu »[40]. Cette « culture de la dénonciation » s'est même largement popularisée via la sphère publique médiatique et est purement morale, sans avenir révolutionnaire, et explique notamment entre autre l'échos dans une certaine presse qui se voulait, en un temps, généraliste, des radicalités de la "gauche de la gauche" – fait à relier, comme on sait, à l'héritage soixante-huitard mal dégrossi d'une marge de la presse.

[35]Voir la discussion de Pierre Manent par exemple dans le chapitre "La religion de l'humanité" de son *Cours familier de philosophie politique*

[36]*la démocratie contre elle-même* op. cit. p 365

[37]*ibid* p 361

[38]Serait à sa place ici une analyse aussi de l'autre tentation juridiciste-procédurale à strictement parlé, qui ne nous sera pas possible de faire ici.

[39]En suivant ici le ton incisif de Marcel Gauchet dans *la condition historique* op. cit. p 347 sqq.

[40]« et qui confère un supplément d'âme [entre autre] au travail forcément spécialisé et aride de l'enseignant-chercheur. »

Au delà de ces points généraux, nous nous contenterons ici essentiellement d'une remarque significative que nous empruntons à Dominique Schnapper[41] sur "l'impatience devant les limites", associée entre autre à cette radicalité droit-de-l'hommiste, et dont il n'est pas mauvais de cerner clairement les ambiguïtés dans son association à une "dynamique démocratique" (car il faut bien sûr aussi relever les potentialités, pour une avancée de l'esprit démocratique, présentes dans ces revendications juridiques, une fois rompu son oubli des dimensions politiques et sociales-historiques, et, notons-le pour éviter toutes confusions auxquelles les citations du texte précédent pourraient porter : Gauchet ne manque pas à cette lecture polyphonique)[42]. Si on veut reformuler cette remarque, nous pourrons aussi parler comme Pierre Manent d'"impatience à l'égard des médiations, en particulier politiques", liée à un "désir de reconnaître et de réaliser l'humanité *immédiatement*". Bien sûr, cette impatience s'exprime souvent sous la forme d'une dynamique de scandale que nous avons déjà notée, mais prendre quelques exemples de conceptions sous-jacentes est intéressant. Soit par exemple les conceptions décrites par Schnapper d'une « nouvelle citoyenneté », qui selon elle, pense la citoyenneté comme avant tout "économique et sociale", et non plus comme politique, ce qui modifie son contenu, et qui est associée à une volonté de dépassement des cadres nationaux. « Il faut faire coïncider le droit avec les faits et accorder la citoyenneté, qui doit désormais être un droit de l'homme, attaché à chaque individu, en fonction de sa seule résidence et de sa participation de fait à la société d'installation »[43]. « La société [est ainsi] conçue non comme une communauté historique et politique, mais comme une organisation de production et de redistribution de richesses au nom de valeurs communes »[44] « Selon elle [Yasemin Soysal, prise pour exemple type], le cas des *denizens*, selon le terme popularisé par Hammar, dont le statut est [– et c'est la signification de départ du néologisme –] intermédiaire entre celui de national et d'étranger, ne serait qu'un cas particulier d'une nouvelle conception de la citoyenneté »[45]

Le texte, souvent ambigü, selon nous, de Schnapper visant à décrire la nouvelle conception (toujours en train de naviguer sur le terrain du discours libre), montre une conception toujours à un point de passage subreptice entre d'une part, la négation à la fois des formes politiques – ici la citoyenneté – dans les anciennes sociétés – ce qui se comprendrait encore dans une société légitimée par le principe d'autonomie, au moins si on évitait les illusions de table rase – et des exclusions associées naturellement à la constitution de communautés, et, d'autre part, la non prise en compte tacite de la nécessité de formes collectives quelles qu'elles soient [et donc pas nécessairement héritées] et pour lesquelles il faut bien partir pour les penser des seules formes historiques – nationales – que nous avons, pour l'époque moderne en tout cas. Autrement dit, le refus des limites passe toujours d'une affirmation d'une dynamique démocratique compréhensible à un impensé de sa réalisation, à la juste affirmation de l'immédiateté de sa nécessité – sous une forme finalement trés semblable à celle des chantres du gouvernement simple, bord de la démocratie déjà abordé.

La question soulevée par Schnapper n'est pas sans importance quand il s'agit de réexaminer la crise politique :

« Elles [les sociétés démocratiques oubliant le caractère principiel des limites] risquent toujours de nourir le rêve d'organiser le bien plutôt que de garantir le juste et de renoncer à la dynamique de son autocritique créatrice, pour retrouver les utopies [...] de l'homme nouveau et de la table rase »

Le deuxième exemple que prenait Schnapper pour illustrer l'impatience devant les limites, est

[41] *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine nrf* essais Gallimard, 2002

[42] Nous renverrons à l'incontournable article de Phillipe Raynaud du n°1005 de *Débat* (mai-juin 1999) "Les nouvelles radicalités. De l'extrême gauche en philosophie" p 90-116 pour une discussion de certaines doctrines parmi les nouvelles radicalités où se logent le pire et le meilleur, selon les mots de l'auteur, avec notamment des discussions de celles de Pierre Bourdieu, Etienne Balibar, Alain Badiou et Antonio Negri

[43] *op. cit.* p 108

[44] *ibid.* p 119

[45] *ibid.* p118

celui des limites de l'espèce, "impatience" défendue par une certaine *Deep Ecology* : « C'est parce que nous sommes antiracistes et antisexistes que nous devons être antispécistes et affirmer : "tous les animaux (dont les hommes) sont égaux »[46].

Cela nous amenera à une deuxième remarque, visant à mieux comprendre, dans les tentations d'empire de la morale (et ce qui peut référer, par exemple, à l'attitude d'une "gauche morale", mais pas exclusivement), quelle conception de la morale est la plus répandue.

L'exemple de Schnapper illustrera ainsi les considérations de Pierre Manent que nous reprenons maintenant[47]. Celui-ci essaye, en en tirant aussi les conséquences, de distinguer laquelle des deux conceptions – archétypales dans la philosophie héritée de la morale – retrouve-t-on couramment aujourd'hui : de celle de Rousseau – fondée sur l'affect universel de la pitié et de la compassion, meilleur moyen de lier les hommes entre eux, car économique en "amélioration morale", altruisme fondé sur l'identification à l'autre souffrant et donc sur deux égoïsmes : la peur de souffrir soi-même et le plaisir de ne pas souffrir soi-même, et qui finalement s'adresse à l'animal en nous – ou celle de Kant – entendue comme culminant dans la notion de dignité humaine : « Être homme : c'est être une personne, être une personne, c'est être autonome, être autonome, c'est agir librement, c'est-à-dire obéir à la loi qu'on s'est donné ».

Selon Manent, même si la référence à la dignité humaine reste incontournable, son caractère abstrait, « respecter le respect qu'il conserve en lui pour la loi morale »(à comparer avec le modèle de la charité chrétienne, aimer son Dieu jusqu'à partager l'amour qu'il porte à ses créatures) est éloigné de l'état d'esprit contemporain le plus répandu :

« D'une manière un peu brutale on dira : les droits de l'homme, c'est la liberté de la nature, y compris et d'abord la nature animale et sensible ; la dignité humaine, c'est la liberté contre la nature sensible ou en général intéréssée, c'est la liberté spirituelle ». Entendons ici toutes les modalisations que l'on veut (pour "désintéressé" par exemple), cet éclaircissement initial mettant en perspective le nouveau sens donné à dignité humaine : "le respect de la dignité humaine [est devenu] le respect des « contenus de vie », quels qu'ils soient, de l'autre être humain ». Laissons de côté la discussion de valeur de Manent visant à délégitimer ce sens moderne et laissons le conclure ainsi sur une réflexion, dira-t-on, à méditer : « Que la dignité de chacun [au sens kantien] soit respectée, c'est le moins que l'on puisse demander, mais c'est aussi le plus que l'on ait à demander. » (sur ce terrain des "politiques de reconnaissance").

Quant à nous, il nous sera loisible de tirer de cette remarque quelques instructions. D'abord, elle marque bien comment la référence aux "droits de l'homme"est chez nos contemporains pour ainsi dire la "référence qu'on s'est choisi", pour dire ainsi que la référence ne se pique pas d'une des plus grandes fidélités à l'état d'esprit de départ de ce à quoi on se réferre (Gauchet fait remarquer que ce ne sont pas les mêmes droits et pas le même homme (abstrait/ultra-particulier, spirituel/corporel)). Ceci étant aussi révélateur, comme nous y avons insisté, du présentisme-ethnocentrisme latent ici, mais ceci illustre et spécifie aussi une des modalités de l'autonomisation de la dimension morale par rapport au politique, sous-jacente. C'est aussi dans le choix de cette morale rousseauiste qu'une dévaluation de la politique et de ses médiations se fait ressentir.

B Idéologie de la modernisation

Qu'entend-on ici par "idéologie de la modernisation", selon l'expression de Jean-Pierre Le Goff, et que nous aurions somme toute pu appeler bougisme-mouvementisme-globalisme comme Pierre-

[46]cité par Luc Ferry, dans *Le Nouvel Ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme* biblio essais le livre de poche n°4336 p 90.

[47]*op. cit.* p 310-320

André Taguieff, ou bien "mobilisation infinie" comme Peter Sloterdijk (étendant ainsi la gamme des expressions suggestives), avec somme toute des nuances dans les traitements conceptuels de ces auteurs (que nous passerons), mais, nous semble-t-il un support commun. C'est, pourrait-on dire, le dernier avatar de l'idéologie du progrès, pensée dans une version minimaliste, là où le dépassement de soi progressiste est remplacé d'un tour fataliste, ou le mouvement est vu comme irrésistible et donc auto-justifié par une "mystique" de la nouveauté, qui sacralise par principe le dernier venu, du jeune, mais aussi dans une mystique du mouvement vers le mouvemement et même de l'accélération vers le mouvement, bref de la fluidité, de la légéreté...

Quel rapport avec la crise de la politique ? c'est que l'objet dont nous verrons qu'il est assez adéquatement une idéologie (même s'il déborde peut-être un peu le sens minimal que nous avons repris à Gauchet dans la partie précédente) a envahi en partie certains discours, on les dit "pragmatiques"[48] ; ils ânonnent à longueur de temps les mêmes impératifs : Il faut s'adapter, il faut réformer pour s'adapter (à la concurrence sans concession...) Qui ne verra pas la double importance de cette problématique pour notre thème par l'influence de ce discours sur le désarroi social ambiant, sur la coupure des (prétendues) "élites" et du peuple ; mais aussi par sa prégnance concernant une des questions fondamentales de la démocratie : le pouvoir du peuple, la souveraineté du peuple, la capacité d'agir collective, la capacité de se gouverner et donc de choisir un tant soit peu.

Décalons, et suivons pour préciser l'analyse, les grands axes de la comparaison que fait Jean-Pierre Le Goff dans *La démocratie post-totalitaire* de l'idéologie de la modernisation et du totalitarisme, ce qui pourra servir de point de départ à une mise en contexte d'une question aux enjeux variés.

Les points communs peuvent essentiellement s'organiser selon deux critères : la métaphorique d'un "perpétuel mouvement" associée à un univers de certitude et le caractère informe du pouvoir.

Selon le premier schème, les exigences de "rupture radicale" ou d'activité des individus – leur participation à la dynamique mais aussi la logique adaptative, fait échos à « l'état d'instabilité permanente » décrit par Arendt ; on trouve ici et là des exigences « d'autocréation permanente de la société » et de « transparence à soi de la société », décrite par Lefort, et qui sont le pendant précis de la sacralisation contemporaine des sondages comme opinion populaire en continu. Par ailleurs, comme dans toute idéologie, selon la description brève de Gauchet, l'unilatéralité du discours passe par « un discours de certitude » prétendant « refléter une nécessité inscrite dans le "réel" qu'il serait hors de propos de réfuter. », aujoud'hui, remplaçant le sens de l'Histoire dans l'autre idéologie. Construisant des illusions sur des demi-vérités, le totalitarisme crée un « monde fictif » par la propagande, incompréhensible au sens commun, « mensongé et cohérent », « [vivant] sur le non-sens » selon Arendt, en pendant de l'analyse par Jean-Pierre Le Goff de la nouvelle idéologie managériale, de sa « langue de bois », son éclectisme classificatoire, ces allusions pseudo-théoriques et autres « boîtes à outils ».

Selon un deuxième schème, le pouvoir devient dans les deux cas informe selon les mêmes modalités de « brouillage des distinctions État-Société, gouvernants-gouvernés » et en réduisant l'homme à un ensemble de comportements élémentaires (justement au travers des fameuses "boîtes à outils").

Par ailleurs, les différences sont aussi importantes et vont permettre de mieux cerner le sens des similitudes. Les premières différences sont relatives, pour ainsi dire à la téléologie, aux raisons de l'exigence commune de mouvement. Les promesses de bonheur de l'Homme enfin maître de son histoire, ne sont plus du tout présentes dans la nouvelle idéologie, remplacées par "l'adaptation pour la survie", par l'incertitude radicale. Le "Grand Savoir" que prétendait détenir la vulgate marxiste

[48] Taguieff nous dirait que sa partie de discours fataliste a deux versants, l'un « populaire »/« conspirationniste », l'autre « élitiste »/« fataliste » emprunt d"économisme et de technicisme, *op. cit.* p 75-88

est, lui aussi, un grand absent, remplacé plutôt par une “complexité” relevant du chaotique et de l’impensable, de l’immaîtrisable opposé au « tout est possible ».

La différence enfin se situe aussi dans la nature de la fiction, à l’opposé de la logique cohérente implacable totalitaire, on ne retrouve pas de fiction dans l’idéologie de la modernisation, mais une “information”-”communication” déstabilisante source de désarroi et de stress ; au guide univoque s’oppose l’incohérence, les injonctions paradoxales en *double bind* , intimant de « faire preuve d’“autonomie”, d’“initiative”, de “créativité”, de “réactivité” »[49]. Au parti unique et au chef s’identifiant à la société, s’oppose un pouvoir invisible, qui se veut simple “gestion”, le modèle imposé est remplacé par le “contrat”, le “projet” et les évaluations des “capacités”.

Ainsi, malgré les similitudes, conclut Le Goff, c’est bien plutôt une inversion de l’entreprise totalitaire, substituant au phantasme d’unité une pulvérisation, une désagrégation organisée entraînant l’anomie plus que la domination.

4 Quelle réactualisation des apories constitutives de la démocratie ?

> *« Tout est à reprendre. Du moins cet étrange climat de consentement apathique et de dé-participation bienveillante est-il à sa façon intellectuellement propice. Il ne pousse pas à la radicalité onirique, d’une part, et, en son paradoxe même, d’autre part, il contient la plus féconde des stimulations, celle qui découle du hiatus avéré entre l’ordre apparent et l’ordre profond.»*
>
> Marcel Gauchet[50]

On peinerait à mieux résumer la situation que Marcel Gauchet, avec une concision et une fermeté exemplaire :

« Tournons-nous le dos à l’inspiration foncière de la démocratie ? Non. Le cas est autrement plus compliqué, ses fondements dérèglent son fonctionnement. Existe-t-il à l’intérieur de cette situation des forces ou des mécanismes susceptibles de conduire au delà ? Oui. D’où l’importance d’une analyse fine des contradictions au travail dans le présent. [Ceci fondant] la possibilité d’un futur différent. Pas plus pas moins. Nous sommes confrontés à l’hypertrophie d’une dimension constitutive des démocraties [le centrage autour de l’individu] qui les menace d’impuissance par déséquilibre interne, d’autant qu’elle s”accompagne d’un effacement des transcendances collectives. »[51]

Ajoutons juste à ce tableau qu’à la modification structurelle du capitalisme en capitalisme d’innovation, s’ajoute une mutation de l’idéologie moderne du progrès, en idéologie de la modernisation, qui la mixe avec un désarroi ambiant, et même s’il s’agit d’une tendance que l’on ne peut probablement pas sortir, elle, viablement de son état d’idéologie, elle participe à la situation à prendre en compte.

[49] *ibid.* p 55
[50] *La démocratie contre elle-même* op. cit. p 194
[51] *La Condition Historique* op. cit. p 335

Dans ce cadre, les apories classiques et fondatrices de la démocratie reprennent doublement leur actualité, spontanément, comme doutes liés au desarroi social, et en tant qu'exigence de réflexion au sein d'une crise. C'est pour cela que l'on ne pouvait pas ici au moins poser des questions dans ce sens. Nous n'aurons pas les moyens de traiter la grande question que Marcel Gauchet mettrait probablement au centre des enjeux contemporains : celle de la *Société des individus*[52], de la constitution d'une action collective à la hauteur de l'indépendance individuelle, sur laquelle on ne reviendra pas de toute faon.

Par contre, il nous semble fructueux d'encourager à l'examen à partir des ébauches de reformulation qu'a pu en donner Pierre Rosanvallon, visant à donner plus de poids dans le présent à des apories renouvellées :

- de la démocratie comme autogouvernement d'une collectivité

et

- des nouveaux sens de la représentation.

A De nouveaux sens de la représentation

Quand on pose la question du sens de la représentation en lui-même, et non en regard d'une comparaison avec la démocratie directe, la question essentielle qui revient est celle de sa relation à la figuration (de la société, du peuple...). Comme nous l'avons vu, le gouvernement représentatif s'est à l'origine distingué de la démocratie dans les esprits par la différence radicale entre représentation et mandat, qui ne le rendait pas réductible à une contrainte d'échelle des États-Nations modernes rendant impossible le gouvernement direct, mais qui l'inscrivait bien dans une autre perspective, celle d'un gouvernement "aristocratique" comme disait Manin, d'un gouvernement par un certain type d'élite. Malgré cela, l'exigence de figuration a toujours été revendiquée. Mais il faut immédiatement la mettre en relation avec la notion d'un critère de figuration qu'elle présuppose, et qui – et c'est pourquoi le gouvernement représentatif utilise l'election par lequel il y a consentement du peuple au gouvernement plutôt qu'obtention d'une figuration précise – pose le problème de sa définition, qui, si elle est monopolisée par les enjeux de pouvoirs, laisse la place à bien des incertitudes.

En somme, on peut parler commodément de figuration si les critères de figuration sont relativement évidents, si la configuration sociale de la société est assez lisible et est réductible à peu près à un donné, dans le cas où, comme dans le passé, c'est un critère social qui serait retenu. Or, et c'est le premier point à partir duquel Rosanvallon nous amène à refléchir différemment sur ce terrain : il semble que dans la confusion en terme social qu'amène une Société d'individus au sens fort, une telle lisibilité n'est pas disponible. Par ailleurs, si on ne peut se satisfaire d'une démocratie négative procédurale comme nous l'avons soutenu – avec la plupart de nos références, qui, sur ce point, seraient vraissembablement d'accord – et encore moins de la menace d'essentialisme qui guette vite les *identity politics* d'outre-atlantique, se pose de manière aiguë la question de nouvelles bases pour envisager la question.

Sans vouloir réduire la conclusion du *Peuple introuvable*, à ce qu'elle prétend ne pas être, une tentative de résolution complète d'un problème clef de philosophie politique, peut-on du moins lui laisser son ambition de tracer deux pistes à grands traits, qui correspondent finalement à des questions des plus éminemment utiles à examiner par la société civile, particulièrement concernée.

Deux problèmes nouveaux pour la question de la représentation sont proposés : « la prise en compte de la centralité croissante de la dimension cognitive de la représentation » d'abord, car quand le lien d'identification s'étiole , « la politique compte plus que jamais au nombre de ses tâches

[52]L'enjeu inverse l'individu-dans-la-société, ayant été celui du cycle précédent, visant à incarner l'individu abstrait grâce à des droits «réels».

principales la responsabilité de révéler la société à elle-même», liant les exigences de rendre lisible et visible la société. Mais dans ce nouveau cadre, dans quelle mesure une représentation-photographie ne doit elle pas être remplacée par une représentation-travail de la société sur elle-même, dépassant la problématique du semblable vers celle de la prise en compte de l'inscription historique des individus et des groupes dans des parcours. D'où la deuxième question du « rapport désormais plus étroit de la construction de soi à la constitution d'un monde commun », comme le montre la profusion de mouvements d'expression remplaçant dans l'action militant les mouvements identificatoires.

En somme, quel lien de la représentation avec une *politique de la subjectivité* ?

«Révéler la société à elle-même et révéler l'individu à lui-même se prolongent parce que l'opacité de la société et l'étrangeté à lui-même de l'individu participent d'une même énigme »

La philosophie politique et l'histoire ne nous ramènent-t-elles pas là à des problématiques connues de nous par ailleurs : celle foucaldienne de réflexion sur la subjectivation, celle castoriadienne et d'inspiration psychanalitique de constitution d'une politique de la construction de l'autonomie des sujets dans une praxis. Lien selon nous intéressant entre des exigences qui transparaissent d'avancées de la dynamique démocratique et des considérations philosophiques parfois d'ambition de départ de facture nettement plus intellectuelle.

B De la démocratie comme autogouvernement d'une collectivité

"Démocratie : pouvoir du peuple", tel avait été un de nos points de départ dans l'introduction, qui, pour une définition, n'est pas évidente, et c'est pourquoi nous allons en discuter la pertinence, car pour nous, la pertinence en vient à la fois du contexte contemporain, et de l'ensemble de réinterrogation que cela va nous amener à faire.

On accordera ainsi à Georges Vedel[53] que : « la démocratie représentative ne peut guère être définie simplement ni peut-être logiquement. Si, pêle-mêle, [il] met bout à bout ce que le terme évoque [il] trouve : un ensemble de pratiques institutionnalisées dont l'histoire montre que le germe est antérieur à la justification par la démocratie et même par la représentation ; un recueil de recettes relatives à un exercice tolérable du pouvoir politique ; une entreprise de légitimation de celui-ci ayant des références historico-expérimentales et philosophico-juridiques, en bref un fourre-tout. »

Et il en est naturellement ainsi pour un concept comme celui de démocratie pour qui, comme dirait Pierre Rosanvallon, « le vague qui l'entoure fait paradoxalement sa force. La chose n'est pas inédite : la vie politique s'est toujours nourrie des mots qui récoltaient la moisson des désirs pour fabriquer le pain des rêves »[54]. Pourtant, si nous partons de la définition éthymologique précédente, il suffira d'en spécifier l'objectif précis que nous avons déjà essayé de justifier, écarter l'erreur d'une "démocratie négative", qui revient à nier les dimensions politiques et sociales-historiques de la nature humaine, en tombant dans le Sylla de l'excés du droit et du procédural, à peine sorti du Charybde totalitaire, de la politique fusionnelle.

Il faut aussi dire deux mots de l'illusion du "gouvernement direct" qui revient pèriodiquement et qu'une certaine manie technologiste-communicationnelle remet à l'ordre du jour. L'avantage de la petite vision historique que nous avons donnée est de clarifier deux points : sa source pour la période récente est essentiellement dans un des bords de la démocratie du XIXème siècle, celui de la vision du gouvernement simple, du gouvernement direct et qui est intrinsèquement liée avec la double hypothèse de l'union fusionnelle du peuple et de sa dépassionalisation, tout à la fois illusoire et néfaste. Il s'agirait ici de renvoyer par exemple pour une lecture efficace au livre de Bernard Manin déjà cité pour un éclaircissement du modèle athénien dans son rapport au gouvernement représentatif

[53]Préface de *La démocratie continue* op. cit. p VI

[54]Il applique dans *la démocratie inachevée* op. cit. p 409 à un cas d'école encore pire l'autogestion

et ne pas oublier ses élections et surtout l'usage du tirage au sort comme principal outil de sélections de magistrats qui peuvent avoir des fonctions importantes (quand on sait le contrôle judiciaire établi pour accuser des citoyens d'avoir proposé une mauvaise loi, ou de mal accomplir sa tâche). Rien d'un "gouvernement directe" tel que l'imaginaire moderne l'a créé, mais une forme sophistiquée de démocratie organisée selon d'autres principes.

Nous pourrons alors réexaminer l'exigence de souveraineté du peuple, celle d'autogouvernement d'une collectivité – aussi, une fois dégonflé la "métaphysique de la volonté générale" – que nous avons explicité dans la première partie, reste d'une source clairement théologico-politique du pouvoir – – et reprendre ici quelques unes des pistes que suggère Pierre Rosanvallon, dans sa conclusion de *La démocratie inachevée*, pistes pour refonder des formes de pouvoir du peuple dans le domaine de la politique ordinaire, et pour prolonger ainsi la perspective de Dominique Rousseau dans une recherche prospective.

Trois lignes directrices ici, dont les deux premières viennent d'une relecture de Condorcet, et des multiples outils institutionnels que celui-ci avait imaginé et qui avaient été trop vite oubliés. Toutes ces formes seront à interroger.

Premier point à réinvesir, celui d'une *souveraineté complexe*, d'une démultiplication de la représentaion pour sortir de la logique de représentation à somme nulle des électeurs, par la seule voie élective. À l'opposé de la souveraineté polarisée de la vision moniste, le domaine social nous en a déjà donné des exemples dans la démocratie d'équilibre. L'objectif serait de passer du monopole de représentation politique, à l'ajout d'une représentation fonctionnelle par exemple, mais il est clairement de laisser ouvertes les potentialités de *représentation généralisée*, ceci impliquant en particulier une désacralisation de l'élection. « Comprise dans ces termes, la démocratie est donc une forme politique par essence inachevée ; elle reste toujours une approximation d'elle-même que seule une complexification de la souveraineté permet de rendre moins imparfaite. »

Une deuxième piste ne devrait-elle pas explorer la démultiplication des temporalités du politique. À l'opposé des utopies de *démocratie immédiate*, la démocratie ne peut se constituer qu'à travers la construction d'une histoire, ce qui est un argument contre les assemblées électroniques et autre immédiateté sondagière qui, par ailleurs, oublient en plus le moment délibératif de la constitution de l'opinion. « Le plus problématique réside dans leur présomption que l'immédiateté constitue la qualité la plus désirable de l'expression du peuple » ce qui relève un peu, finalement, de la même mystique de spontanéité du peuple cherchée par le césarisme.

« Temps vigilant de la mémoire, temps long de la constitution, temps variable des diverses institutions, temps court de l'opinion doivent s'ajuster et s'harmoniser. [...] La visée d'une reconnaissance des pluralités du temps politique a au contraire pour but d'étendre et de démultiplier la participation civique [...] Démultiplication des formes et conjuguaison des temps se recoupent en ce point pour inviter à considérer la perspective d'une *démocratie plurielle* »

Troisième voie, celle de l'émancipation généralisée. Partant d'une distinction historique de deux voies d'émancipations : « l'impératif de l'indépendance individuelle » libéral et celui du « pouvoir social » démocratique, ceux-ci tendent pourtant à s'entremêler. « L'individu moderne est devenu *à la fois* plus autonome et plus inscrit dans une dynamique de l'interaction sociale, » voyant ainsi se constituer des modes de production de l'identité complexifiés et différenciés. Fidèle en cela à Mai, Rosanvallon encourage à garder "Souci de soi et combat politique" entremêlés.

« Dorénavant, l'objet du politique n'est pas seulement de mettre en puissance le peuple ; mais, plus radicalement, de l'instituer en une collectivité cohérente.», donnant ainsi naissance à une *démocratie de l'institution.*

Note : Nous remercions Laurent Guillou d'avoir voulu reformuler sa partie du dossier, à la suite de la première séance de débat sur la question, organisée par l'association Pollens le lundi 14 novembre 2005, et d'avoir bien accepté de se plier au jeu d'une réponse de notre part à ce qu'il avait spontannément formulé, en partie, sous forme d'objections. Ceci complètera en son ensemble doublement ce dossier de l'exposé de d'autres positions que j'ai volontairement négligé dans mes recherches – dans la mesure où elle me semblait moins convaincantes –, de précisions sur ma partie – et notamment de précisions sur les formes d'une tentation procédurale qui aurait pu se joindre aux illusions droit-de-l'hommistes et aux avatars du progressisme parmi ce que je décrivais plus haut comme des forces en présence relevant de biens moroses «airs du temps», à prendre en compte pour l'analyse de la situation politique – ainsi que d'un complément plus personnel, pour ainsi dire, sur les perspectives ouvertes dans la quatrième partie qu'un manque de temps nous avait prévenu de détailler pour favoriser l'exposition d'idées "concrètes" (en tout cas plus concrètes que les positions usuelles de Castoriadis invoquant l'imagination politique des peuples, de nécessaire remise en route, pour relancer le processus de Démocratie – ceci dit pour situer notre cadre de référence pour le caractère concret) et assez défini dans le cadre intellectuel par les auteurs qui les ont proposé. Je me suis aussi permis d'annoter l'addendum de deux notes supplémentaires concernant ce qui relève à nos yeux de mécompréhensions du dossier précédent.

Addendum : Une Autre Définition de la Démocratie

Par Laurent Guillou

16 Novembre 2005

À la suite de la présentation de Yoann Dabrowski, il peut être intéressant, sur le même problème, de jeter un autre regard sur cette « Crise de la politique, Crise de la démocratie »[55]. En effet, s'il a été dit que les définitions de la démocratie sont multiples, alors poser une définition différente de la démocratie permet d'éclairer d'une autre lumière ces problèmes de « Crise ».

L'enjeu de cette partie du dossier sera de considérer *la présente crise de la politique comme une conséquence de la crise contemporaine de la démocratie*. En effet, une telle lecture oblige à poser la question de la démocratie et de ses dysfonctionnements (s'il en existe) puis seulement ensuite de se pencher sur les formes plus abstraites du politique (s'il en est) et nous essaierons au maximum de ne pas parler de ce politique, par trop abstrait.

Ainsi donc, nous étudierons la crise politique à partir de ces déterminants matériels si nous n'avons pas peur des mots, ou tout du moins à partir des hommes qui font cette démocratie des deux côtés de l'élection, élus et électeurs. Ce sera notre parti pris méthodologique pour la suite de l'exposé que de se pencher sur les rapports entre les instances démocratiques (assemblées, gouvernements, élus et toute forme symbolique de l'État) et le Peuple, ou moins pompeusement, les électeurs.

Notre démarche sera la suivante : partant du constat de la crise de la démocratie, nous essaierons de caractériser les mots « Crise » et « Démocratie » dans une toute autre manière que dans le dossier précédent **[5]**, ensuite seulement nous analyserons les déterminants politiques de cette crise **[6]** pour enfin tirer les conclusions et voir les conséquences pour la démocratie de cette crise **[7]**. Cette démarche nous amènera à définir de nombreux termes et à recourir à de nombreux auteurs, citations et concepts qui ne font absolument pas partie de l'analyse précédente mais il nous a semblé utile d'en parler pour approfondir le débat et fournir d'autres pistes de lecture, sûrement complémentaires aux précédentes mais radicalement différentes.

5 Caractérisation de la « Crise de la Démocratie » : Vocabulaire et Faits

L'analyse de la Crise de la Démocratie ne peut se passer d'une définition du mot « Démocratie » **[A]** d'une caractérisation de la « Crise » **[B]**. Ainsi, il sera plus aisé de saisir les enjeux derrière ces mots et de tirer des conclusions sur les bases de nos définitions. Ce sera donc, par rapport au dossier précédent, une nouvelle conception de la démocratie qui sera présentée ainsi qu'une nouvelle vision de la crise.

[55] Cette partie du dossier a été en grande partie réécrite après la première présentation du dossier de Yoann Dabrowski et doit donc beaucoup aux remarques des personnes présentes ainsi qu'à l'exposé synthétique qu'a fait Yoann de son dossier.

A Définitions de la démocratie

Ainsi donc il faudrait voir dans la France actuelle une crise de la politique, du politique et de la démocratie. Quel ordre choisir ? Quel ordre de préséance privilégier entre ces trois entités ? Comme dit précédemment nous prendrons la crise de la démocratie comme base de réflexion. Il est commun de considérer la Démocratie comme l'expression politique de la Volonté du Peuple et de voir la France comme le fer de lance de cette tradition républicaine avec en figure emblématique nos historiques révolutionnaires (enfin certains) et nos lumineux philosophes (enfin certains) comme Rousseau ou la Bande des Encyclopédistes.

La France connaît donc une définition bien particulière de la Démocratie comme Régime Politique Idéal et Parfait, émanant d'une Volonté Générale magnifiée et débouchant sur le Gouvernement des Meilleurs d'après un Consentement Commun (notez les Majuscules). Or, si une telle caractérisation de la démocratie est toujours utilisée en France, son utilisation et son actualité sont toutes autres. Une telle description du régime démocratique est-elle encore viable aujourd'hui ? La réponse à cette question aiguille la réponse à l'interrogation plus vaste sur la crise actuelle. En effet, il semble que le XXème siècle ait énormément changé le contenu et la forme de l'idée de la démocratie. La confrontation de cet idéal à des concepts plus contemporains serait une des manières de saisir la crise. Mais pour aller plus avant dans l'analyse, il faut désormais définir ce que nous entendons par « Démocratie ».

Notre définition de la démocratie emprunte à la science politique contemporaine et est un classique des analyses modernes de l'État. C'est en 1942, dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* que Joseph A. Schumpeter donne sa définition désormais canonique de la démocratie ou plus exactement de la méthode démocratique[56] :

> « Nous admettons désormais que le rôle du peuple consiste à accoucher d'un gouvernement ou, alternativement, d'un organisme intermédiaire qui, à son tour, accouchera d'un pouvoir exécutif national, c'est-à-dire d'un gouvernement. Et nous en arrivons à notre définition : la méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur des décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes des peuples » [Schumpeter, 1942, p.367].

La démocratie est dès lors désacralisée et ramenée à une méthode politique cherchant à produire des décisions politiques. On voit à quel point la définition est subversive et débouchera très vite sur les théories dites de l'analyse économique de la démocratie et des processus politiques avec Anthony Downs[57], Duncan Black puis plus tard James Buchanan ou Gordon Tullock. Mais ce qui nous intéresse ici est le côté pratique de la définition qui donne une clé de lecture moderne au concept de « démocratie ». Nous reviendrons plus tard sur le possible « effet de théorie » cher au sciences sociales où quand l'énoncé d'un concept débouche sur une transformation de la réalité en fonction de la réaction des individus à ce concept : notre conception de la démocratie peut totalement modeler son fonctionnement.

La démocratie est donc un processus simple et technique, et ses modalités pratiques importent peu au regard de son objectif ultime : la production de décisions par un corps élu après une compétition

[56] Ici encore, il est fait un choix méthodologique discutable. Celui de prendre une définition de la démocratie dans le bagage théorique d'une science politique empreinte de science économique dans un univers purement anglo-saxon. Pour devancer la critique, nous dirons seulement qu'une telle lecture éclaire d'une lumière nouvelle le débat et que cela se suffit à lui-même dans le cadre qui nous intéresse.

[57] Le lecteur intéressé peut se rapporter à l'étrange livre d'Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy* (1952). Étrange pour le lecteur européen, puisque c'est à proprement parler la première tentative systématique et aboutie de parler de la Démocratie comme d'un marché politique dans des termes purement économique.

politique. C'est tout le modèle traditionnel qui vacille sous les coups de butoir d'une telle analyse. En effet, le moment crucial démocratique n'est plus la Représentation mais *l'élection* (notez encore une fois l'utilisation de la majuscule), qui une fois réalisée laisse le politique libre jusqu'à la prochaine échéance électorale. Schumpeter crée ainsi le *Marché Politique*, frère jumeau du marché économique. Une telle définition peut choquer mais est encore bien timorée face aux avancées de la science politique anglo-saxonne et de la théorie du *Public Choice* dont nous nous servirons ultérieurement.

Une fois posée cette définition, on peut approcher la crise de la démocratie contemporaine en la pensant comme la transformation de la définition traditionnelle française en la forme désenchantée anglo-saxonne et fonctionnaliste. L'adoption du modèle fonctionnaliste par la société a pu provoquer le profond désenchantement de la démocratie, jusqu'alors nimbée de son halo quasi religieux[58]. Mais comme tout désenchantement de la réalité, celui de la démocratie doit déboucher sur une meilleure compréhension des rapports cachés ou incompris jusque là. Est-ce que cela a été le cas ? Nous aborderons cette question dans la dernière partie prospective du dossier.

L'approche de la crise par l'adaptation du modèle procédural pose le problème de la réalisation pratique de cette transposition. L'hypothèse ici retenue est celle de la diffusion du modèle au sein des élites politiques économiques et sociales par le biais des études et de l'imposition du modèle scientifique anglo-saxon, pour ne pas dire américain, dans les sciences sociales[59]. Cependant, cela suffit-il à expliquer l'intégralité du phénomène ? La question reste ouverte et notre deuxième partie tentera d'explorer cette question. Reste alors à définir ce que, concrètement, nous appelons, et ce peut être à tort, la « crise de la démocratie ».

B Des éléments concrets de crise de la démocratie ?

Il devient trivial de parler « Crise » actuellement : Crise des identités, Crise de l'État, Crise de la jeunesse, Crise de la modernité ou encore du monde occidental. De tels thèmes font la fortune des essayistes et de leurs éditeurs mais le malheur de l'observateur engagé voulant prendre du recul devant l'immédiateté des analyses. Alors comment caractériser la crise de la démocratie sans tomber dans les poncifs journalistiques et autres cris d'alarme se voulant prophétiques ? La réponse est de les recenser pour en faire la liste et les analyser calmement en gardant à l'esprit que ce ne sont peut être que des effets de surface.

On peut essayer de récapituler tout ce qui a été vu, depuis quelques années, comme relevant d'une crise de la démocratie (ou plus largement dans le langage de certains comme d'une crise du

[58]La question de l'Unité et de la part religieuse du politique ne peut pas être laissée comme seul apanage des régimes totalitaires comme il a été sous entendu dans le dossier précédent. « La République est Une et Indivisible », rappelons-le, et le thème de la Volonté Générale, du Vote et de la Représentation a pu prendre au sein même des institutions démocratiques une saveur mystique indéniable. [Note de Y.D. : En étant bien sûr d'accord sur le constat factuel, mais non sur la critique faite au "dossier précédent", il nous avait semblé en effet insister sur le caractère indistinctement lié à l'apori démocratique de "capacité d'agir collective" cette question de l'Unité, qui prenait pour trait la forme théologico-politique seule pensable alors, et qui, dépassant aussi l'apori démocratique, apparaissait naturellement dans les formes même de la démocratie car le consensus des valeurs étaient pensé comme nécessaire à la cohésion de toute société. Nous avions été, suivant cette fois Rosanvallon, aussi les premiers à relier cette forme de l'unité d'une "Métaphysique-Religion de la Volonté", certes brièvement, mais de manière insistante. Enfin, si tant est qu'une confusion eusse pu venir d'une lecture détaillée (dont l'auteur de cet addendum n'a certes pas eu le temps, reconnaissons-le), que cela soit ainsi précisé.]

[59]La description d'un tel processus a été décrite par Frédéric Lebaron, à propos de la science économique, dans *La Croyance Economique* (Seuil, Liber, 2000). On peut penser que le schéma s'applique également pour une partie de la science politique, de la sociologie quantitative et pour l'acceptation d'une telle théorie au sein de la profession des journalistes, moyen privilégié de diffusion du modèle.

politique). Une liste de faits n'aidant en rien par elle-même, l'analyse sera faite ultérieurement. On se borne donc ici à rechercher factuellement ce qu'est la crise de la démocratie dans l'opinion et ce de la façon la plus générale possible..

- Hausse de l'abstention lors des consultations électorales tant nationales que locales.

- Augmentation du vote pour les partis extrêmes (droite ou gauche) face aux partis traditionnels plus « centraux ». Le syndrome « 21 avril 2002 » a marqué les esprits après vingt ans de croissance de l'électorat d'extrême droite et une certaine normalisation de ses idées.

- Normalisation du discours des partis « centraux » autour de thèmes généraux avec des propositions proches. C'est la polarisation des débats autour du centre, rassemblant davantage d'électeurs potentiels et l'abandon des clivages classiques.

- Retournement de majorité à chaque échéance législative et phénomène de cohabitation.

- Mode de gouvernement par sondage d'opinion, « gouvernance par la communication » et personnalisation des élections.

- Activités de plus en plus fortes des lobbys institutionnalisés. Les corps intermédiaires participant à la prise de décision publique se multiplient et prennent de plus en plus d'importance pour les hommes politiques.

- Désaffection de la sphère publique par des individus de plus en plus centrés sur leur intérêt privé. Le thème de l'individualisme dans la société d'aujourd'hui est un thème devenu classique et qui s'accorde bien avec l'idée de crise de la politique.

- Critique des comportements politiques peu scrupuleux et remise en cause de la profession « homme politique » : décrédibilisation du politique et méfiance accrue à son égard.

- Le rôle grandissant des médias dans le débat politique comme acteurs à part entière et impliqués avec des intérêts propres. Ainsi, deux critiques sont adressées aux médias ; premièrement leur poids incontestable dans la formation des idées politiques auprès de leur audience et la complaisance dont certains peuvent faire preuve à l'égard du politique.

- Une violence accrue des rapports sociaux sortant du cadre de la prise de décisions politiques. Le recours à la violence comme forme alternative du discours est souvent vu comme crise du modèle calme du débat politique et de ses règles de salon. Le mode d'expression violent des chasseurs, agriculteurs, syndicalistes et lycéens est du ressort, par moment, de la violence et sort du cadre de la démocratie.

- Difficulté à tenir un projet politique dans la durée, au-delà des alternances politiques, et de construction d'un projet commun. Le changement continue de majorité et la surenchère législative empêche le maintien d'un cap politique compréhensible par tous et rend difficile la compréhension des débats publics touchant au long terme.

- Le rôle croissant des experts pour justifier les prises de positions politiques sur des sujets importants.

Une première interprétation rapide de cette recension est de voir que ce que nous caractérisons d'instinct comme une crise de la démocratie est en fait la fin du modèle traditionnel et idéal de la démocratie évoqué plus haut. Chaque fait retenu peut être vu comme le regret de sa forme idéale et passée chez l'électeur, de l'homme politique et des institutions si chères à nos ancêtres philosophes et révolutionnaires. En critiquant l'abstention à la hausse à chaque élection, on regrette l'électeur militant allant voter pour réaliser son Amour de la République ; en critiquant la montée des partis extrêmes, on regrette l'électeur sage et posé, le penseur rationnel des problèmes de la société, en critiquant le comportement peu moral de certains élus on regrette le Représentant parfait de la Volonté Générale, rigoureux, humaniste et dévoué entièrement à sa tâche et ainsi de suite ?

Seulement, la définition de Schumpeter permet l'intégration à la démocratie de la majorité des faits critiques énumérés plus haut. Ainsi si nous restons dans notre modèle contemporain, la crise de la démocratie serait le fait que la procédure de désignation des élus soit grippée par des obstacles de nature obligatoirement politique. La crise se résume donc, dans cette optique, à des défaillances de marchés dans l'élection. Or le modèle se satisfait de nombre de ses faits : faible participation, montée des extrêmes, manifestations de mécontentement. La véritable crise est le contournement des canaux traditionnels de la décision politique et le recours à des formes alternatives de délibérations et de productions de décisions. Mais là encore, le modèle fonctionnel et procédural de la démocratie montre son élégance : un tel recours hors de la sphère traditionnelle est aussi une forme de compétition entre acteurs du marché politique, et l'autorégulation du marché joue à plein. La seule crise possible du modèle se joue dans les modalités pratiques de l'élection des « chefs » et dans le recours à de nouvelles formes de désignation contournant les procédures dites démocratiques concernant la nature même de la compétition politique : violences, violations de l'État de Droit, illégalités et autres recours à la Force[60]. On touche ici la crise telle que nous l'avons décrite.

Une autre piste conduirait à voir l'abstention et, *a fortiori* le bulletin blanc comme le symbole d'une crise internalisée. Si l'élection est le moment majeur de la procédure démocratique c'est sa remise en cause qui définit le mieux la crise de la démocratie. Le refus de participation, s'il est aussi acte politique, est donc une des constituantes majeures de la crise de la démocratie : c'est le refus des forces en présence et de leurs discours. Reste à savoir trancher entre crise à l'intérieur de la démocratie et crise sur la démocratie elle-même, question laissée de côté par le dossier précédent[61].

6 « Les forces en présence », où les différents intérêts au sein de la Démocratie

Parler en termes de « Forces en présence » permet de ne plus poser la question de « Qu'est ce que la crise de la politique, de la démocratie ? » mais bien celle de « Qui est la crise de la démocratie/ Qui fait la crise de la politique ? ». En effet, si nous avons caractérisé les faits de la crise, reste à en déterminer les acteurs sans lesquels rien n'est possible. Cette question du « Qui ?» permet ainsi de distinguer les tenants de l'offre et de la demande politique dans un régime démocratique pour parler

[60] L'analogie avec les marchés économiques permet aussi, pour certains, de caractériser le recours à la Force comme une procédure normale du Marché mais de telles positions sont l'apanage de la frange la plus libérale des ultralibéraux américains.

[61] [Note de Y.D. : On remarquera que la question ne prend vraiment sens que d'une part, en définissant la démocratie (en déterminant son sens alors que le dossier précédent avait justement pris pour parti que l'indéterminé du sens de la démocratie, la faisant relever d'un idéal toujours au travail sur elle-même, était justement un de ces traits distinctifs qui la reliait étroitement à la politique, comme forme par excellence de la politique (au sens castoriadien en tout cas d'autoinstitution de la société) en tant que forme adéquate de celle-ci, au sens de consciente d'elle-même, c'est-à-dire d'une auto-institution sur le mode de l'autonomie et non sur celui de l'hétéronomie, propre à la forme religieuse, "pré-politique" de l'humanité (le "pré" étant vidé de tout sens eschatologique, il n'est rien de moins sûr que cette forme instable par excellence se concervera, et il ne s'agit pas là par ailleurs d'un jugement de valeur) (on se reportera aussi au commentaire et complément qui suivra cette addendum)) et d'autre part en la définissant avec la définition du présent addendum : en effet, il faut voir dans la démocratie une institutionnalisation politique (au sens étroit courant) – celle, en l'occurence et en bref, de la nomination des gouvernants par élection au sein du marché politique – pour qu'apparaisse une différence entre crise "à l'intérieur" de l'ensemble d'institutions "démocratie" (méfonctionnement réparable à l'intèrieur – en "réglant" les comportements violant les règles de bases de cette forme, par exemple – ou manque d'offre sur le marché électoral) et crise de l'ensemble d'institution "démocratie" lui-même, on aura du mal à poser cette question de l'idéal en travail, ceci dit pour indiquer que le fait de ne pas poser cette question précédemment est parfaitement naturel.]

crûment aux oreilles des disciples d'un J.-J. Rousseau par exemple. Au-delà de l'analogie grossière de l'offre et de la demande, c'est véritablement l'idée de « forces » qu'il faut développer car sinon l'analyse de la crise reste vague, abstraite et indéterminée, en bref, coupée des individus qui font la politique et la démocratie.

C'est donc à la crise de la politique que s'adresse cette partie, en considérant la politique comme l'ensemble des pratiques participant au marché politique démocratique. Nous verrons que se cache deux choses derrière ce vocable : tout d'abord, c'est la terminologie du modèle procédurale qui aide à comprendre de façon analytique la « crise » **[A]** et ensuite, c'est aussi un des symptômes de la crise lorsque l'on prend du recul par rapport au modèle procédurale dans une perspective plus vaste et intégrée à la société **[B]**.

A Expliquons la crise par le modèle

Le modèle procédural oblige à penser en termes de demande et d'offre politique. L'offre politique cherche à rencontrer une demande la plus grande possible en vue de remporter les élections à venir. Une fois au pouvoir, le politique cherche à conserver son poste à l'issue de la prochaine élection. La demande politique, elle, ne fait que répondre à des stimuli provoqués par l'offre mais c'est son approbation que cherche le politique en vue de son élection. Ainsi se crée un cycle politique entre une offre à la recherche d'une demande dans un univers de concurrence entre partis et homme politique.

Nous étudierons successivement offre et demande politique ainsi que leurs interactions.

L'offre politique La tendance du politique est à son autonomisation. C'est la constitution du politique comme profession et éthique à part entière et non plus comme une étiquette adjointe à une profession civile, issue du peuple. Le notable qui avant s'occupait de la politique locale de façon paternaliste va devenir le député aux ambitions et aux problèmes d'envergure nationale. La complexification des problèmes et leur généralisation va devenir un tel problème qu'elle nécessitera la création de « politique à temps plein », d'experts du politique, de professionnels de la démocratie. Cette nouvelle profession va avoir de nouvelles responsabilités, de nouveaux droits et devoirs.

Plus loin que cette très rapide esquisse historique du processus d'autonomisation du politique, il faut voir que l'émergence de cette nouvelle catégorie d'acteurs crée par là même de nouveaux intérêts : la réussite sur le marché politique, d'où découle le revenu de ce type d'acteurs politiques. L'offre politique vise donc à s'assurer un revenu futur et pour cela elle doit mettre en œuvre les outils qui lui permettront de récolter le plus de suffrage lors de la prochaine élection. Sondage d'opinion et recours massif à la communication publique s'expliquent par cette volonté de toucher au plus près les électeurs, de les connaître et de leur parler de leur bien-être. Seulement, cela n'est pas tout et il faut aussi voir que pour toucher le plus grand nombre d'électeurs, l'offre politique doit être la plus consensuelle possible, la plus au centre par rapport à la distribution de la population selon un arc de cercle représentant imaginairement un hémicycle. On voit que de nombreuses figures de l'offre politique française actuelle s'explique avec l'usage du modèle procédural et donc qu'il n'est peut-être pas exact de parler d'une crise de la politique dans ces conditions.

L'offre politique suit donc le modèle de l'*électeur médian*. Tout l'enjeu de la politique est de connaître les préférences de cet être tout aussi mythique que le bon vieux Léviathan et d'y coller au mieux pour récolter le plus de voix à l'élection. L'électeur médian est celui qui se trouve au centre de l'hémicycle et dont les préférences sont proches d'une large majorité de la population puisque divisant l'hémicycle en deux par la médiane (et non pas la moyenne). On le voit, l'électeur comme parcelle active de la Volonté Générale est bien loin.

La demande politique Dans notre caractérisation de la crise de la démocratie, nous avons à plusieurs reprises évoqué la protestation répétée de l'électorat face aux nouvelles formes de ce que nous venons de décrire comme l'offre politique. Or, l'électeur a toujours protesté comme l'a montré la science politique et seules les formes de cette protestation ont changé au cours de l'histoire. Dire cela revient donc à dire bien peu sur la crise de la politique. Dans notre modèle procédural, on pourrait concevoir ces nouvelles formes de demande comme des réponses rationnelles à l'offre politique et réintégrer cette contestation dans le fonctionnement même de la démocratie c'est-à-dire dénier encore plus le caractère de crise au mouvement les plus modernes de modifications de l'offre et de la demande politique. Seulement, il reste à voir une dimension centrale de la demande : son caractère privé et partisan. La demande politique, dans notre modèle correspond à la satisfaction d'intérêts privés avec le moins d'intervention possible dans la sphère publique de la part de l'électeur, puisque cette participation est coûteuse en temps et en d'autres ressources rares. C'est aussi le règne des minorités qui vont tenter d'accaparer un maximum de ressources de la part du politique en lui assurant ses voix : lobbying et corruption sont au centre du débat comme activités potentiellement optimales d'obtention de ressources dans un univers compétitif. Là encore le modèle réintègre en son sein les critiques qu'on peut lui faire.

Mais les faiblesses d'une telle analyse sont nombreuses et une faille majeure à ce système d'interprétation est l'inexplicable « vote ». En effet comment expliquer que l'on continue à voter sachant l'impact marginal de sa voix, une fois mise dans l'urne. Il reste dans le fait de mettre son bulletin dans l'urne une dimension mystique qui dépasse les entreprises de démystification du politique et les analyses privilégiant la rationalité des acteurs politiques.

Mais ce n'est pas seulement la forme du débat politique et de ses enjeux qui évolue. Son contenu change avec lui et avant de voir le renversement de perspective que fournit le couple crise de la politique/Modèle démocratique, on pourra passer avec intérêt sur une ultime caractéristique de l'offre politique mise en avant par Slavoj Zizek, philosophe essayiste slovène à la renommée mondiale, dans son livre *Le Spectre Rôde Toujours* (2002) :

> « La caractéristique majeure de l'âge post-politique contemporain, celui de « la fin des idéologies », est (...) la dépolitisation de l'économie. La façon dont fonctionne l'économie (...) est aujourd'hui entendue comme un simple constat objectif. Aussi longtemps que cette dépolitisation fondamentale de la sphère économique sera acceptée, tout le débat sur la citoyenneté active, sur le débat public conduisant à la prise de décisions collectives responsables, etc. restera limité à des problèmes « culturels » mettant en jeu des différences religieuses, sexuelles, ethniques ou entre formes de vie mais sans réellement atteindre le niveau auquel se prennent les décisions de long terme qui nous affectent » [Zizek, 2002, p.41]

Peu importe de s'accorder sur le caractère « post » de notre société, de notre modernité ou de notre politique ou encore de critiquer ou approuver le marxisme patent de cette phrase, l'important est de voir une des caractéristiques de l'offre politique moderne : tout le registre de la politique économique devient une « variable exogène » dirait l'économiste. L'économie subit l'inéluctable dictature des marchés et le politique courbe l'échine devant cette implacable mécanique, ou bien c'est l'argument de la contrainte internationale qui est mis au goût du jour à chaque réforme. C'est une donnée majeure de la vie de l'électeur qui sort ainsi de l'offre, une donnée qui importe de plus en plus au vu des rigueurs croissantes du marché de l'emploi. On peut donc aussi parler d'une crise de contenu de la démocratie qui, si elle ne souffre pas de remise en cause, souffre d'une perte de sens par rapport a ce que lui demande le Peuple. On voit nettement le fossé apparaître entre une conception traditionnelle de cette démocratie et son application « bassement » procédurale et matérielle. De là

provient sûrement une grande partie de la crise qui l'agite.

Le Dogme-Marché n'est plus que très rarement remis en cause, de même pour la Sainte-Démocratie, valeur des valeurs. C'est ici que réapparaît l'effet de théorie évoqué plus haut, une telle vision de la démocratie en terme de marché politique tend à s'auto-légitimer et à se refermer sur elle-même. Où quand le modèle est symptôme même de la crise.

B Expliquons le modèle par la crise (effet de théorie)

Pour comprendre ce que nous entendons par Effet de Théorie, il faut sortir du modèle utilisé jusqu'à présent et revenir dans une perspective traditionnelle et saisir l'effet de l'imposition du modèle anglo-saxon de démocratie sur une scène politique étrangère dans un premier temps à ces concepts. La question est donc de savoir dans quelle mesure le modèle procédural et son adaptation en France a provoqué la crise de la démocratie et partant de ce constat, de la crise de la politique qui fait la démocratie.

En effet, lorsque l'on parle de ce modèle, nous sommes bien loin des sphères closes sur elles-mêmes de la théorie où d'une méthode de laboratoire pour comprendre les processus politiques. Ce sont ces modèles, plus ou moins complexes, qui sont à la base des prévisions politiques, des sondages d'opinion et des stratégies marketing des différents acteurs politiques à la veille de chaque échéance électorale. Ainsi, les hommes politiques, conseillés par les purs produits des écoles de stratégie/marketing/économie, sont amenés à se comporter de la sorte pour espérer gagner l'élection : c'est le règne des « Spin Doctors » et des sondages, du gouvernement immédiat par l'évènement et l'actualité. L'électeur médian devient celui à courtiser, et les minorités gagnent d'une certaine façon les faveurs des politiques en créant des « niches » électorales. Cela provient pour beaucoup de ce que le modèle américain, bipolaire strict et communautariste pour beaucoup, se fonde sur ses manœuvres pour gagner les élections.

Les médias jouent aussi un rôle fondamental dans ce processus. Ainsi, ils ont une place d'arbitre, de moteur et de bourreau. Arbitre car ce sont auprès d'eux que s'informe la très grande majorité de la population pour la formation de leurs opinions politiques. Moteur, car ce sont les médias qui font surgir les thèmes d'actualité auxquels les politiques vont devoir être confrontés. Bourreau enfin, car il revient souvent à ces médias de jeter l'opprobre sur un nom ou d'en sacraliser un autre, pour un moment seulement, certes. Il existe ainsi un cadre institutionnel fort pour la socialisation politique par les médias : la définition des thèmes légitimes, des acteurs légitimes et des solutions légitimes. Nous reviendrons sur la caractérisation du débat public, sur ses limites et son auto-limitation. Reste à noter une personnalisation accrue des enjeux politiques, non plus enjeux de partis ou de convictions. Cette tendance peut s'expliquer comme le nécessaire besoin de rattacher les idées d'un parti à un homme dont on peut placarder fièrement le portrait sur les murs. L'identification du parti est ainsi rendue plus aisée pour des électeurs dont l'information et l'implication dans les problèmes de société tend à décroître.

Une dernière dimension du problème est l'autonomisation croissante du politique, de ses enjeux et de son monde. La profession politique semble, pour beaucoup d'électeurs, disjointes des préoccupations de leur temps et de leurs concitoyens. Sans revenir sur le problème complexe des « Affaires » en politique ou sur les privilèges dont les politiques sont les détenteurs, on peut noter que cette tendance[62] à l'autonomisation peut être vue comme une réponse rationnelle à la nécessaire division

[62] Il y aurait un gros travail a réalisé sur la recension des « Affaires » à travers l'histoire, leur volume, leur répercussions et leur impact sur le public français. Ainsi, un travail quantitatif sur un journal comme le Canard Enchainé peut se relever très instructif. Faute de ce travail, nous nous bornons à une analyse intuitive qui pèchent sans doute par le

du travail qui a lieu dans toute sphère de production économique le politique n'y échappant pas. Si nous avons vu l'électeur éclairé disparaître sous les coups de butoir théoriques de l'électeur médian, l'homme politique dévoué et convaincu laisse lui aussi la place à son alter ego moderne, le politique cynique et calculateur. Le premier a-t-il vraiment disparu ? A-t-il jamais existé ? Cette dernière question dépasse le cadre de l'analyse mais la première nous permet de passer à notre dernière partie : le temps des propositions.

Nous venons de voir ce que nous voulions dire par « Forces en présence » : les acteurs prenant part à la démocratie et à sa crise telle que nous l'avons défini. Nous avons cependant vu que le modèle procédural permet d'expliquer nombre des évolutions de notre démocratie contemporaine. Mais est-il pour autant satisfaisant ? Sans doute pas pour l'électeur-citoyen impliqué cherchant le meilleur système de gouvernement mais qui ne dépend dès lors plus de notre modèle fonctionnel. Penchons nous donc sur la dimension prospective du problème.

7 Les Frontières de la Démocratie et son dépassement ?

La présente analyse ainsi que la précédente ne doivent pas s'arrêter à de timides avancées descriptives ou à des mesures abstraites : elles doivent aller aux extrémités de leurs conséquences et assumer pleinement leurs sous-entendus. Ainsi, il pourra être pertinent de s'interroger sur les frontières du couple Démocratie/Politique **[A]** puis sur le dépassement ou la rédéfinition de la démocratie vers une définition plus pratique et acceptable concrètement au vu des remarques qui lui ont été faites **[B]**. En effet, on ne peut balayer d'un revers de mains les objections qui sont faites aux deux modèles ni les discours qui les remettent en cause, surtout dès lors qu'on pose la démocratie comme universelle, désirable en elle-même et indépassable.

A À la marge de la Démocratie et du Politique

Nous avons abordé rapidement la question de la légitimité de certains discours dans le champ politique. Cette question se pose avec une acuité particulière lorsque l'on considère la place en politique des thèses et des acteurs d'extrême droite souvent relayés hors de la sphère politique au motif d'une illégitimité à participer au débat. Cette illégitimité pourrait provenir de ce qu'une partie du discours du Front National serait ouvertement contre la démocratie actuelle et romprait avec les cadres traditionnels du débat politique. Sans rentrer dans des jugements de valeur sur le contenu de ces propositions, il faut noter que la représentation de ce parti politique reste minoritaire quand au moins un de ses scores à une échéance politique a eu un retentissement énorme et regroupe une partie non négligeable de l'électorat français. Si l'on exclut cet acteur politique, comment considérer son électorat. La question reste entièrement ouverte.

Mais elle pose celle plus poussée du respect de l'électeur, de ses volontés, de son vote et de ses intérêts. Si la démocratie est le règne de la volonté générale, l'expression de la souveraineté du peuple, alors rien ne saurait la remettre en cause dès lors que les modes d'expression et les résultats aux élections sont légitimes. Ou alors il faut assumer de poser une contrainte sur l'électeur, sur sa formation et le degré d'acceptation de la volonté exprimée. Ainsi, une voix vaut-elle, toutes choses étant égales par ailleurs (notez ici l'économisme de la formule) une autre voix qui diverge de l'opinion admise de la société. L'élitisme démocratique n'est en soi pas un mal mais il faut admettre avec lui l'usage d'une démocratie censitaire sur des critères plus ou moins avouables : revenus, niveau de

manque de profondeur historique.

formation, appartenance politique, brevet d'aptitude politique, certificat de pensée droite ? Si la démocratie est un absolu indépassable comment pourrait-elle être en crise ?

La faute serait alors à chercher du côté du politique élu si on refuse de blâmer l'électeur. Et là encore des limitations pourraient être envisagées par les défenseurs d'une démocratie idéale si elle est bafouée par des impuretés pratiques. La désignation de candidat, la définition d'une seule politique viable, un contrôle strict du comportement post-électoral : les dispositifs sont nombreux ici aussi mais encore faut-il admettre les conséquences d'une pensée en termes de légitimité d'accès à la sphère politique et d'un grippage de la démocratie par des éléments extérieurs. L'élu se retrouve responsable devant des électeurs de plus en plus demandeurs de protection économique et sociale. Cette solution a pu déboucher sur la juridiciarisation des rapports entre le politique et sa base électorale et sur un clientélisme en renouvellement. Mais là n'est pas le propos.

Nous voulons montrer ici que l'utilisation du modèle procédural débouche forcément sur une acceptation de la « crise » qui n'en est plus une car intégrée et expliquée par le modèle et que, par contre, le recours au modèle traditionnel oblige à dépasser le cadre d'analyse classique de la démocratie et à poser les limites de cette démocratie bancale car en transition. La démocratie est inscrite dans une société qui change et ce changement se répercute sur ces institutions et sur son avenir. Encore faut-il accepter de regarder posément des solutions au sein de la démocratie mais qui en restreignent l'usage à ceux jugés légitimes. Rappelons encore une fois que l'élitisme n'est pas un mal en soi, mais doit faire face à ses conséquences quitte à les considérer comme juste transitoires.

B Un au-delà de la Démocratie ou une Autre forme de Démocratie

Ce dernier moment de l'analyse a pour but de montrer que des formes alternatives à l'intérieur de la démocratie sont possibles. Nous avons parlé du recours à la violence comme mode d'expression alternatif : nous sommes ici en présence de débordements hors de la définition de la démocratie. Le mode de représentation et de satisfaction des intérêts de la Nation n'arrive plus à fournir son plein régime et est court-circuité par des modes d'expression plus directs violents et contre toute forme de délibération rationnelle. Ceci n'est pas une invitation à baisser les bras face à la tâche du politique et du militant mais bien une piste pour éclairer le besoin des électeurs. Le besoin d'un rapport plus proche et direct, moins éloigné à la politique : la fin d'une autonomisation de plus en plus poussée du politique et le « retour » à une politique plus proche des préoccupations sociales et économiques de la population sans prétextes technocratiques, juridiques, d'expertises ou partisan face à l'inaction.

Il convient souvent de prendre le modèle scandinave comme exemple parfait d'une démocratie en pleine santé, vive et saine. Or, cette vision peut être tronquée et surtout trompeuse. Nous venons de dire que la démocratie est forcément comprise dans la société et en tant que telle doit savoir tirer partie des spécificités de la société dans laquelle elle se trouve. S'il n'y a point de vérités absolues, il n'y en a pas moins de démocratie absolue et idéalisée. Seulement, une réalisation plus ou moins parfaite de décision politique après des processus considérés par définition comme politiques. Changer la définition de la démocratie c'est aussi changer le politique et ainsi, peut-être, mettre fin à ce qu'assez intuitivement nous avons appeler « crise de la démocratie ».

Commentaires et précisions

Par Yoann Dabrowski

Le dossier précédent étant somme toute assez dense, c'est-à-dire s'organisant autour de résumés, assez condensés parfois, de différentes tentatives d'analyse de la crise actuelle, il semble bon de préciser certaines perspectives et conclusions sujettes à mécompréhension. Par ailleurs, l'addendum ayant introduit un autre ensemble de problématiques significatives, travaillant, pour ainsi dire "autour d'une autre définition de la démocratie" (pour reprendre son titre) – en en discutant certains points – il nous faudra en donner quelques commentaires, prenant à la fois acte de la complémentarité dossier-addendum et d'une nécessaire position de l'un par rapport à l'autre.

On trouvera donc ici des commentaires en forme de mises aux points historiques ou interprétatives et surtout des précisions au dossier insistant sur certaines perspectives ou visant à éviter tout malentendu. Par commodité, ce qui ne constituera qu'un ensemble de remarques, sera divisé en deux parties, la première rassemblant un ensemble de remarques spécifiques autour de la recherche de spécificités de la crise, la seconde étant plus tournée vers un prolongement d'une réactualisation des apories de la démocratie dans le contexte actuel. Toutes ces remarques font échos à une lecture précise de l'addendum.

Commentaires et remarques sur l'appréhension de la crise

Sur modèles, crise et effets de théorie L'addendum a analysé deux relations possibles entre le modèle du Marché Politique et la crise : à savoir l'explication de la crise au sein du modèle (6A) et l'explication de la crise comme conséquence de l'utilisation du modèle (effet de théorie - 6B). Si la deuxième interprétation a un certain intérêt, il semble pour nous tout de même disproportionné de prétendre que les théories en vogue dans les cercles dirigeants puissent être complètement à l'origine d'une crise dont nous avons lu des tenants et aboutissants sociaux-historiques profonds dans la population : ruptures de l'identification par exemple liées à la dissolution des identités ouvrières ou paysannes. Nous voudrions donc juste mettre en avant un troisième possible dans l'analyse : le modèle symptôme de la crise mais dans le sens d'un corrélat, non d'une cause ; l'apparition et le succès au sein des "élites" du modèle peuvent être envisagés comme témoins de tendances au sein même des "élites" qui sont profondément liées à la crise, sans la générer – en somme le modèle conséquence non "cognitive-descriptive" de "l'air de crise" et non l'inverse. Par exemple, le succès du procéduralisme marque aussi l'oubli de l'imaginaire social-historique des communautés et de la dimension de l'action au sein du politique comme traits anthropologiques majeurs dans la formation de sociétés, et d'autant plus pertinent que c'est une Société des individus qu'il s'agit de fonder. Symptôme encore, la réduction de l'individu à ses intérêts – comme si, à tout moment de sa vie, chaque citoyen ne se déterminait qu'en relation avec ses intérêts (en ce qui concerne les relations personnelles, par exemple, pour prendre un exemple compréhensible aux contemporains), et qu'il devrait par contre le faire ainsi légitimement dans le domaine de la cité, même s'il ne s'agit pas de nier des jeux d'intérêts effectifs. En somme, le point de vue de l'individu "rationnel" (plus ou moins mal nommé d'ailleurs, relevant d'une bien pauvre notion de rationnalité) issu de l'économie est discutable en politique, et dans tout domaine ou l'imaginaire social-historique intervient De notre point de vue, il ne s'agit pas en particulier de par trop accentuer la source "élite" de la crise, au point de la réduire à une unique source en tout cas, ni la tendance "responsabiliste" ("la faute à Qui ?"), qui fait par trop échos aux visions populaires conspirationnistes (c'est le même mécanisme

d'interprétation sous-jacent) plus qu'à leur pendant élitiste fataliste, qui dans tous les cas, participent tous les deux d'une mythologie de l'impouvoir, ou d'une tendance moralisatrice, qui oublie facilement, que la résolution d'une crise dépend aussi des "moyens d'en penser le contenu" dont on dispose à une époque.

Sur l'offre et la demande en politique Notre deuxième remarque sera essentiellement une mise au point philologique et historique visant à éviter toutes confusions sur la théorie de l'offre et la demande en politique.

D'abord, il s'agit de signaler qu'il n'y a pas consensus sur une théorie de la demande parmi les tenants mêmes du modèle du Marché Politique. Ainsi, même si nous ne sommes pas spécialiste de ces théories, il nous a semblé comprendre que Schumpeter lui même ne considère pas qu'il y a une demande politique prédéterminée (comme dans le domaîne économique), la "demande" qui s'établit dépend fortement de l'offre et se constitue essentiellement à partir du choix politique.

Ensuite, il ne s'agit pas non plus d'imaginer que l'idée de la division du travail adaptée à la politique, d'une "spécialisation politique" est neuve – ceci dit pour préciser le point de vue historique sur les modifications de l'offre – elle date au moins clairement de Sieyes durant la révolution, qui en faisait un argument essentiel pour justifier le régime représentatif : « La séparation des travaux appartient aux travaux politiques comme à tous les genres de travail productif, écrit-il en 1789. L'intérêt commun, l'amélioration de l'état social lui même nous crient de faire du gouvernement une profession particulière »[63]. Associer division du travail concernant la politique et "experts de la politique", ou voir un passage du notable aux intérêts locaux aux "députés aux ambitions d'envergure nationale" sont par ailleurs des analyses assez douteuses historiquement, en particulier dans le cas français, où on peut noter durant tout le XIXème siècle, une forme particulière de notabilité associée à la représentation : celle de l'avocat. Loin du notable local, "gros manufacturier ou gros propriétaire", c'est alors l'avocat ou le membre des professions judiciaires qui joue un rôle crucial. Ceci dit aussi pour relativiser la pertinence historique concrète du modèle de Bernard Manin du parlementarisme, en tout cas dans son applicabilité pour la France. On peut suivre quelques précisions de Pierre Rosanvallon sur ce phénomène[64] : ainsi de 1875 à 1920, un quart des députés a exercé la profession d'avocat et quelques grands noms sont associés aux deux charges, de Robespierre à Fabre, Ferry et Gambetta, et d'ailleurs ces chiffres correspondent à une pèriode où cette conception de l'avocat-représentant entre en crise. Ceci nous indique aussi, au passage, des modifications de l'idée de représentation. Intéressantes sont les présuppositions de la figure de l'avocat-représentant – « conception de la représentation comme un métier, fondé sur des compétences particulières (connaissance du droit, capacité rhétorique) ; assimilation de la représentation à une fonction juridique (le mandat) ; confusion du concept civiliste de représentation et de la notion de représentation politique. »[65] – c'est à ce tournant que de « l'homme de confiance, investi d'une mission d'intérêt général »[66] et avec des compétences, on passe à la prégnance d'un critère plus figuratif de la représentation comme proximité sociale.

Nous n'aurons donc de cesse d'insister sur le fait que les idées liées aux apories démocratiques sont historiquement en travail, loin des mythes de "Représentation", "République", qui sont les mythes de certaines époques sur elles-mêmes, ou de la nôtre sur elles. Nous insisterons aussi sur l'autre fait que l'autonomisation de ce que nous avions déjà appelé "politique politicienne" dans une note de

[63]Dans *Observations sur le rapport du comité de constitution concernant la nouvelle organisation de la France* Versailles, 2 octobre 1789, p 35, cité par Pierre Rosanvallon dans *La démocratie inachevée* op.cit. p 16

[64]dans *Le peuple introuvable*, op.cit. p 266 sqq

[65]*ibid.* p275

[66]*ibid.* p 283

l'introduction du dossier, n'est pas réductible à une division du travail, et son autojustification par une hausse de la "complexité" des problèmes est largement idéologique.

De l'utilité de la prise en compte de "nouvelles idéologies". Ceci nous ramène promptement à la question des "nouvelles idéologies", proposant toujours une interprétation unilatérale du monde mais sans vision unitaire de la société et d'une totalité sociale, et, comme toujours pour une idéologie, principe de légitimation, regroupant interprétation du monde, vision de l'avenir (sous des formes atténuées non figuratives dans notre cas) et actions concrètes à mener, mais ayant perdu l'ancienne forme religieuse de l'Unité, de leurs objectifs. Il semble que nous n'avons peut-être pas assez insisté sur la perspective de cette analyse, ce que nous espèrerons rendre plus claire en la reliant à quelques cas concrets. La perspective de base est en effet simple : on ne peut se passer d'un tableau des idéologies dominantes car cela risque, dans nos formulations des problèmes mêmes, de nous ramener dans le jeu des solutions unilatérales de celles ci. Soit une question commune qui s'était posée parmi ceux qui avaient encouragé, de longue date, à préparer ces séances sur la situation politique : "Peut-on encore aujourd'hui avoir un gouvernement volontariste, ou bien mener à bien un projet programmatique, quand les contraintes économiques, ou liées à la mondialisation etc. limitent tant les possibles ?" Eh bien, avant de se poser la question, pour évaluer la pertinence de sa formulation, il faut voir son rattachement à un discours fataliste d'une idéologie de la modernisation, qui, de lui-même, appelle à une réponse unilatérale ("bien sûr, le souhaitable, c'est l'adaptation à l'évolution en cours", ou quelque chose d'analogue, à gros traits). Ensuite, on peut examiner d'autres de ses présupposés concernant l'action collective par laquelle une société fait son histoire conçue comme une figuration de l'avenir, ce qui se rattache à une autre période où une idéologie de la prévision passant par le mécanisme de la planification était prédominant. On pourra alors cerner un problème plus profond sous-jacent : "Qu'est ce que faire son histoire sans pouvoir se figurer l'avenir ?" (question paradoxale qui se pose pour une société qui, partout, se soucie du futur, jusque dans ses soucis de conservations).

Autres remarques insidieuses de la même veine dont il faut être conscient qu'elles rélèvent de dynamiques idéologiques : la formulation *sans précision* dans l'addendum de la formule : "L'économie subit l'inéluctable dictature des marchés et la politique courbe l'échine devant cette implacable mécanique" (même l'emploi satirique ne nous en apprend pas beaucoup !) ; formulation qui reprend l'analyse à partir de présuposés fatalistes de l'idéologie de la modernisation, et s'inscrit potentiellement dans son interprétation unilatérale des faits. Autre cas d'école, l'exemple de progressisme latent que Pierre-André Taguieff trouve dans une phrase de Fienkielkraut (tournure soulignée) dans un texte introductif à un autre ouvrage : « Alors que la technique a cessé d'être notre espérance pour devenir notre destin, et *à une époque où il ne nous est plus possible* de penser de développement scientifique en terme de progrès, nous voilà confronté à une question que l'âge des Lumières n'avait pas prévue : celles des limites »[67].

Nous ne disons donc pas que ces questions ne peuvent pas être posées, mais qu'il faut être conscient des présuposés idéologiques de leurs formulations, et qu'une reformulation les explicitant s'impose, sans quoi on obture nécessairement la pensée qu'on en fera.

La position de la crise ne pouvait donc faire l'économie au moins d'une ébauche de présentation d'idéologies dominantes : idéologies droits-de-l'hommistes trés liées à un ton moralisateur d'une nouvelle radicalité, idéologie de la modernisation, comme traits du tableau.

Et d'ailleurs, il est aussi important de souligner qu'analyser des composantes idéologiques ne revient pas à faire l'erreur que l'on trouve chez Marx, par exemple dans *À propos de la question*

[67]quatrième de couverture du livre de Gabriel Liiceann *De la limite, petit traité à l'usage des orgueilleux* cité dans *L'effacement de l'avenir* op.cit. p 119

juive, là où il assigne aux droits de l'homme une valeur idéologique car formelle, en oubliant les effets bien réels de la déclaration de droits dans le domaine des relations interhumaines entre autre. Faire une critique d'idéologies, c'est prendre garde à la logique unilatérale qui les sous-tend sans oublier les éléments essentiels de la réalité qu'elles croisent : que ce soit le caractère principiel et les multiples effets de la déclaration de Droits, ou la prise en compte d'un souci de l'avenir.

De l'utilité du ravivement de la mémoire par l'histoire longue Autre précision : celle de la valeur de l'histoire longue, au delà de l'outil d'analyse indispensable en politique, ayant pour fonction d'éviter d'avancer en se confrontant de nouveaux aux mêmes impasses que nos devanciers. C'est en effet un des caractères paradoxaux de nos "sociétés de l'information" d'avoir la mémoire courte.[68]. Voilà donc une utilité notoire de la tâche de discerner les bords de la démocratie – comme le fait Rosanvallon pour le XIXème siècle, et que nous avons résumé avec une concision telle qu'on ne peut qu'espérer que ce soit un encouragement à aller voir l'original.

C'est en effet instructif pour envisager, sans trop d'a priori idéologiques[69] certaines propositions de sélections "capacitaires" (des électeurs) de la fin de l'Addendum, et qui relèveraient peut-être, pour certains, d'un "intellectualisme aristocratique" tentant. Et bien, l'idée de limitation capacitaire n'est pas neuve, loin de là, c'est le fer de lance de Guizot et des autres membres du "libéralisme doctrinaire". Et les problèmes qui se posent et dont il faut être conscient sont toujours les mêmes : le pouvoir va de facto à celui qui choisit le critère de sélection capacitaire. Et la dérive – si le sens critique flanche, comme chez les doctrinaires, avec l'âge – c'est simplement l'autolégitimation d'un gouvernement par un principe trancendant des capacités, qui rétablit donc purement et simplement, sous une autre forme, la hiérarchie autojustifiée par un "arrière monde", des sociétés religieuses. Ceci dit pour examiner la viabilité de la proposition au regard de la tâche "démocratique" d'éducation.

Il serait aussi bon d'examiner la filiation entre les semblants de propositions d'un radicalisme moralisateur avec les utopies du gouvernement simple, autre bord de la démocratie au XIXème.

En somme, le petit détour historique que nous avons mené semble utile, spécifiquement dans le contexte actuel.

Autres perspectives pour une réinterrogation de la démocratie

D'autres conceptions du procédural. Avant tout autre point, nous serons amené à critiquer une prétendue séparation en "deux modèles" – un modèle procédural réduit à la théorie du *Marché Politique* (notez les Majuscules, comme qui dirait) et un modèle traditionnel évanescent dont on ne sait pas si sa substance ou au moins son "unité" en tant que modèle ne vient pas essentiellement d'une caricature à gros traits venant des précédentes positions. Mais avant de s'interroger sur la pertinence d'opposer une mythologie politique – ou l'ensemble des éléments religieux associés au politique à un certain moment historique – qui, dans les conceptions que nous avons présentées, correspondent plutôt à l'élément étranger au politique, de la prise avec lequel le cycle précédant de crise des démocraties s'interprétaient – avant de s'interroger sur la pertinence d'opposer, disons-nous, des mythes théologico-politiques aux théories procédurales, il est nécessaire de mentionner que les théories économiques de la démocratie sont loin d'être les seules théories procédurales du politique,

[68]Dans un registre pollensien, pour ceux qui ont vu les documentaires de Thierry Nouël, « Les grèves à France 2 et France 3 », diffusés l'année dernière par l'association, il était troublant, d'une grève à l'autre, de voir l'oubli du déroulement des négociations, des stratégies de la direction, etc. tout cela étant fortement lié, dans ce cas, à la promotion des anciens leaders syndicaux donc de fait renouvellés.

[69]i.e. au moins sans celui d'un angélisme bon sentimenteux.

ou autrement dit, admettant une nature purement instrumentale du politique (sans fins propres à relier à une nécessité anthropologique par exemple). À l'opposé d'une "politique" se réduisant à la combinaison des intérêts privés, se trouvent tout de même les conceptions procédurales-juridiques de la démocratie, dont on reconnait généralement les fers de lance en Rawls et Habermas. Sans prétendre pouvoir discuter ces conceptions, qu'elles mettent ou non en pierre de touche de la démocratie la discussion politique rationnelle comme chez Habermas, elles entendent toutes réhabiliter une dimension collective du politique qu'il suffise ici d'évoquer les discussions rawlsiennes d'une politique à deux temps : politique ordinaire et politique constitutionnelle de détermination des valeurs qu'un peuple entend éditer en droits fondamentaux – séparation de deux politiques qui nous renvoie, au passage, à des distinctions de différentes acceptions de la souveraineté pour notre tâche plus prospective : souveraineté ordinaire ou extraordinaire, souveraineté autorisation ou instituante, souveraineté principe ou exercice – ou l'objectif habermassien, donné à la discussion politique, de direction vers un consensus rationnel au delà de la convergence des intérêts dans les compromis.

Pour notre entreprise, certains points sur lesquels insistent des traditions de libéraux sont aussi intéressantes à rappeler dans une perspective de réinterrogation de la démocratie, comme celle-ci semble de plus en plus nécessairement la notre en temps de crise.

Dans leur souci de la protection de la sphère privée, et de l'individu, les libéraux ont, comme on sait, insisté sur la nécessité d'institutions garantissant, en somme juridiquement, ce qu'ils ont établi en droits civils et politiques des individus, à l'opposé de toutes les traditions de gouvernement simple. Autre point important, dont on reprendra par commodité l'idée à Pierre Manent : le rôle médiateur du politique et surtout l'établissement de séparations comme caractéristiques de la démocratie – à l'opposé des tendances religieuses à l'unité – tout ceci se modalisant sous divers formes : séparation de l'Église et de l'État, de la société et de l'État, des représentants et des représentés, séparations entre les pouvoirs, ou plus récemment (démocratie de partis) garantie d'une opposition comme séparation au coeur de la société – comme neutralisation de l'unilatéralisme partisan en oeuvre dans une société où la prise de parti rend secondaire la séparation gouvernants-gouvernés. Toutes ces séparations visant à garantir le «système de la liberté moderne» mise en oeuvre « la plus stable de la liberté politique que l'humanité ait connu », pour Manent.

La démocratie – indéfinissable et indéterminée – *ou* la démocratie comme jeu de tension (en son concept même) En somme, même si nous avons insisté sur la dimension "capacité d'agir collective de la société" comme caractéristique de la démocratie, ou sur les problèmes figuratifs de la représentation, nous aurions pu aussi marquer le *fait libéral* – à distinguer des idéologies classiques ou nouvelles associées au même adjectif – comme autre paramètre incontournable de la démocratie : en somme la légitimité immanente et la société faisant son histoire, l'égale liberté des individus garantie (ou cherchée), ceci sont donc des tendances, traits incontournables à l'idée démocratique – en rien des termes de définitions, mais des idées que l'on retrouve au fil de son histoire aux nœuds des interrogations.

Il ne nous semble en effet pas opportun de prétendre définir la démocratie, c'est-à-dire de la considérer comme seulement un régime politique donné, et non comme un ensemble de valeurs en redéfinition permanente, comme un ensemble d'usages, non fixateurs de leur objet, et nous ne considérons pas cela opportun, déjà, rien qu'au nom de l'autolégitimation latente des faits sous-jacents, comme le notait la fin de l'addendum.

Souligner l'indétermination foncière, c'est le contraire de prétendre pouvoir poser une définition déterminée, c'est en somme considérer la démocratie – qui dans une certaine mesure renvoie dans son usage en elle-même aux trois notions de démocratie libérale représentative, prises ici éthymologiquement, et qui contient en son sein les tensions dont l'expression se renouvelle selon les possibilités

de les penser des époques (en particulier en relation avec les formes de sociétés imaginables au cours du parcours de la sortie de la religion) – c'est donc, disons nous, considérer d'abord la démocratie comme l'autre nom d'une forme autant adéquate que possible de la politique comprise comme mode par lequel des sociétés historiques font leur histoire, sans lois transcendantes.

Entre excès et défaut : une démocratie mesurée ? À partir de là, une réinterrogation d'une caricature trop facile entre conception procédurale "désenchantée" et mythologie d'une "république passée idéale" s'impose, car ces perspectives ne nous semblent pas vraiment les termes pertinents d'un antagonisme pour penser la situation.

On a voulu poser la question de la viabilité actuelle d'un régime Démocratique, entendu comme "Régime Politique Idéal et Parfait, émanent d'une Volonté Générale, magnifiée et débouchant sur le Gouvernement des Meilleurs d'après un Consentement Commun". La réponse est simple : non. Un mythe ainsi décrit a-t-il jamais été viable ? Correspond-il même à un mythe formulé historiquement, on peut en douter, en tout cas si on l'associe, dans une vision syncrétique, à un "électeur parcelle active de la Volonté Générale", bien loin autant des conceptions républicaines des pères fondateurs de la troisième république, que d'ailleurs des constituants français ou américains de la fin du XVIIIème siècle, qui ont bien plutôt cherché à donner cette place au représentant en pensant explicitement le peuple en être incapable.

Qu'il y ait des tendances nostalgiques conservatrices glorifiant une République sacralisée, c'est sûrement possible, mais ce n'est pas faire attention aux discours les plus pertinents, et ce n'est pas en tout cas là qu'on trouvera un "modèle traditionnel" si on veut voir en lui une opposition à des modèles procéduraux.

Mais à l'inverse, on comprend mal, à partir de là, l'appropriation d'un discours pseudo-scientifique pseudo-subversif des conceptions du "Marché Politique" sans esprit critique pour le ton en lui-même (on sait que ce ton prétendument "subversif" est souvent celui de Schumpeter). Il cache mal ces propres mythologisations : celles de *l'élection*, d'abord, qui devient le seul moyen légitime d'expression de la volonté collective – mythologisation dont on voit par ailleurs l'éternel rappel, comme le note D. Rousseau, dans la critique des instances non élues comme le Conseil Constitutionnel, qui, protégeant malgré tout des valeurs ratifiées par la société, se voit toujours targuer de ne pas être issu de l'élection, emblème d'une Volonté du Peuple fétichisée. La mise de l'élection comme tenant et aboutissant de la démocratie en général soit partage cette mythologisation soit se détache difficilement d'une "justification par le fait". Par ailleurs, nous ne nous étendrons même pas sur la tonalité positiviste de cette pseudo-subversion, première à mythologiser l'examen rationel sous la forme religieuse unitaire dans une vision de la "Science".

Bien, et il ne s'agit pas de dire qu'une théorie de la démocratie comme Marché Politique est "choquante", on l'aura compris, il s'agit de dire qu'elle se trompe, c'est à dire au moins qu'elle oublie des dimensions constitutives de "la condition de l'homme moderne" : les dimensions anthropologiques d'imaginaire social-historique, de maîtrise de son histoire pour une colectivité, point qui est le nœud de l'autonomie politique moderne face à l'hétéronomie religieuse de la plupart des sociétés antérieures, d'autres auraient dit de l'*action*.

Face à toute tentative de réduire la démocratie en deux visions caricaturalement opposées – « rejoignant de fait, la démonstration d'un Hayek qui ne voyait aucun intermédiaire possible entre l'ordre spontané du marché et la dictature totalitaire » [70] – il faut s'interroger, au delà d'une démocratie procédurale minimale oubliant l'autoconstitution moderne consciente des sociétés par elles-mêmes[71]

[70] pour reprendre la formulation brève par Rosanvallon de l'idée centrale de *La route de la servitude* dans *La démocratie inachevée* op.cit. p 426

[71] consciente ne veut *pas* dire correspondant à une "rationnalité plannificatrice", contre toute mauvaise lecture

et, à l'opposé des tendances qui subsument une forme religieuse à la légitimité immanente autonome moderne, il faut donc l'interroger dans le cadre "d'un *âge ordinaire du politique*" : « Un âge ordinaire et désacralisé qu'il faut simultanément penser à l'écart des restaurations impossibles, des nostalgies perverses et des démissions discrètes »[72].

Les conditions de praticabilité de la démocratie *ou* la démocratie contre elle-même
Venons-en pour finir à quelques idées sur lesquelles nous n'avons pas assez insité dans le dossier précédent.

Premièrement, en développant un point crucial de l'Addendum. Au delà de la "dimension mystique" nécessaire à expliquer "l'inexplicable vote" (dont la justification en terme d'"impact marginal de sa voix" ne serait qu'une justification bien décadentiste des citoyens..., incapables de s'occuper d'autres choses que de leurs intérêts privés, mais description qui bien sûr s'inscrit parfaitement dans la théorie d'où le paradoxe surgit, et dont on ne sait pas que dire sur son adoption au regard des faits, mais passons), souligner le fait que les individus qui devrait se constituer dans une logique de Marché Politique sont incapables de le faire fonctionner a son importance : il rappelle que, d'une manière plus large, les conditions d'exercice du politique et de la démocratie ne sont pas évidentes, et que – comme le capitalisme ne réclame pas que son produit naturel l'entrepreneur schumpeterien pour fonctionner, mais aussi le travailleur dévoué à la tâche, l'instituteur de vocation..., pour suivre Castoriadis – la démocratie réclame aussi un certain type humain pour fonctionner. Or l'acquisition de la liberté, entre autres, remet en cause l'intérêt civique, dont la transmission n'est plus garantie : c'est en ce sens, quand l'accomplissement de la démocratie remet en cause la transmission des mœurs nécessaires à son exercice, que Gauchet peut parler de démocratie contre elle-même. Point d'analyse de la crise qu'il fallait souligner.

[72] *ibid.* p421